



Rapport de gestion

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022

Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko ltée (« Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales pour les trois mois terminés le 31 mars 2022 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois mois terminés le 31 mars 2022. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« International Accounting Standards Board » ou l'« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit et des risques rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 11 mai 2022, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Incertitudes liées à la COVID-19	2
Contexte international	3
Faits saillants – Postérieurs au 31 mars 2022	4
Tableau sommaire – Faits saillants financiers	4
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	5
Placements en actions	18
Activités en matière de développement durable	21
Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement	22
Régime de réinvestissement des dividendes	24
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	25
Marché de l'or et des devises	25
Principales informations financières	26
Survol des résultats financiers	27
Liquidités et sources de financement en capital	32
Flux de trésorerie	34
Prévisions pour 2022 et perspectives sur 5 ans	36
Information trimestrielle	37
Information sectorielle	38
Transactions entre parties liées	41
Obligations contractuelles et engagements	42
Arrangements hors bilan	43
Données sur les actions en circulation	43
Événements postérieurs au 31 mars 2022	44
Risques et incertitudes	44
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	44
Base d'établissement des états financiers consolidés	45
Estimations et jugements comptables critiques	46
Instruments financiers	46
Renseignements techniques	46
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	46
Énoncés prospectifs	48
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains	49
Informations sur la Société	50

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Itée est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, d'ententes de flux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde, à l'exception d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« Osisko Développement »), lesquelles sont engagées dans l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »). Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et est domiciliée au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

Au 31 mars 2022 (et en date du présent rapport de gestion), Osisko détenait une participation de 70,0 % dans Osisko Développement Corp., une société d'exploration, d'évaluation et de développement de projets miniers lancée au quatrième trimestre de 2020 dans le cadre d'une transaction par prise de contrôle inversée dans le cadre de laquelle Osisko a transféré ses actifs miniers et ses activités minières à Osisko Développement. **Par conséquent, la Société consolide les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie des activités d'Osisko Développement et de ses filiales. Le principal actif d'Osisko Développement est le projet aurifère Cariboo en Colombie-Britannique au Canada.**

Dans ce rapport de gestion, Redevances Aurifères Osisko réfère à Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales (secteur des redevances et des flux¹). Osisko Développement réfère à Osisko Développement Corp. et ses filiales (secteur de l'exploration minière et du développement²).

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko se concentre principalement sur des actifs de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société examine et investit également dans des opportunités liées à d'autres matières premières et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Incertitudes liées à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers et des matières premières. L'impact de la pandémie jusqu'à présent s'est fait sentir sous forme de volatilité sur les marchés financiers, d'un ralentissement de l'activité économique, de problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement et de la main-d'œuvre, et de volatilité au niveau des prix des matières premières (incluant l'or et l'argent). De plus, dans le cadre des efforts entrepris pour ralentir la propagation de la pandémie de COVID-19, l'exploitation et le développement de projets miniers ont été affectés. Plusieurs projets miniers, incluant bon nombre de propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, ont été affectés par le fait que la pandémie a entraîné une suspension temporaire des opérations et d'autres mesures d'atténuation qui ont eu un impact sur la production. Si l'exploitation ou le développement d'une ou de plusieurs propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou de laquelle elle reçoit ou s'attend à recevoir des revenus importants, est suspendu en raison de la pandémie COVID-19 en cours ou de futures pandémies ou d'autres crises de santé publique, cela pourrait avoir un impact défavorable important sur la rentabilité d'Osisko, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et sur le cours des titres d'Osisko. L'étendue des impacts de la pandémie de COVID-19 sur le rendement financier et opérationnel dépendra des futurs développements, notamment l'accès répandu à la vaccination dans chacun des pays où se trouvent les actifs à l'égard desquels la Société détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, la durée et la sévérité de la pandémie et des restrictions qui en découlent, tous des éléments qui restent incertains et qui ne peuvent faire l'objet de prévisions.

1 Le secteur des redevances et des flux réfère au secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts, ce qui correspond aux activités de Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement.

2 Le secteur de l'exploration minière et du développement réfère au secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers, ce qui correspond aux activités d'Osisko Développement Corp. et ses filiales.

Contexte international

Les conflits internationaux, les tensions géopolitiques et les contextes de forte inflation ont historiquement entraîné de l'incertitude ou de la volatilité sur les marchés mondiaux à l'égard des matières premières, des marchés financiers et des chaînes d'approvisionnement, et cela pourrait se reproduire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a engendré des sanctions à l'encontre de la Russie par la communauté internationale et pourrait donner lieu à des sanctions supplémentaires ou à la mise en place d'autres mesures internationales. Si tel est le cas, cela pourrait déstabiliser les prix des produits de base, les chaînes d'approvisionnement et les économies mondiales en général, et accroître les pressions inflationnistes. La volatilité des prix des produits de base, les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement et les pressions inflationnistes persistantes peuvent avoir un effet négatif direct ou indirect sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec précision l'étendue et la durée du conflit entre la Russie et l'Ukraine et des mesures internationales qui y sont liées. Les effets de ce conflit pourraient amplifier les répercussions des autres risques indiqués dans ce rapport de gestion ou dans la notice annuelle, y compris ceux liés à la volatilité des prix des produits de base, aux conditions financières mondiales et aux pressions inflationnistes.

Faits saillants – Premier trimestre de 2022

- 18 251 onces d'équivalent d'or (« OEO³ ») gagnées, excluant 3 025 OEO gagnées en vertu du flux diamantifère Renard⁴ (comparativement à 19 960 OEO au T1 2021, excluant 1 759 OEO gagnées en vertu du flux diamantifère Renard);
- Produits consolidés de 59,4 millions de dollars (66,9 millions de dollars au T1 2021);
 - Produits du secteur des redevances et des flux de 50,7 millions de dollars (66,9 millions de dollars au T1 2021, incluant 17,9 millions de dollars des ententes d'écoulement);
 - Produits du secteur de l'exploration minière et du développement de 8,7 millions de dollars;
- Flux de trésorerie consolidés générés par les activités d'exploitation de 23,6 millions de dollars (21,3 millions de dollars en T1 2021);
 - Flux de trésorerie d'exploitation générés par le secteur des redevances et des flux de métaux de 40,5 millions de dollars (36,7 millions de dollars en T1 2021);
 - Flux de trésorerie d'exploitation utilisés par le secteur de l'exploration minière et du développement (Osisko Développement) de 16,9 millions de dollars (15,4 millions de dollars au T1 2021);
- Bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires d'Osisko de 0,3 million de dollars ou 0,00 \$ par action de base (10,6 millions de dollars ou 0,06 \$ par action de base au T1 2021);
- Bénéfice ajusté consolidé⁵ de 2,2 millions de dollars ou 0,01 \$ par action de base (comparativement à 17,9 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base au T1 2021);
 - Bénéfice ajusté pour le secteur des redevances et des flux de métaux de 24,8 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base (23,4 millions de dollars ou 0,14 \$ par action de base au T1 2021);
 - Perte ajustée pour le secteur de l'exploration minière et du développement de 22,7 millions de dollars ou 0,14 par action de base (5,5 millions de dollars ou 0,03 \$ par action de base au T1 2021);
- Offre public par voie de prise ferme de 18 600 000 actions ordinaires au prix de 13,45 \$ US l'action ordinaire pour un produit brut global de 250,2 millions de dollars US;
- Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale à part entière d'Osisko, a conclu une entente exécutoire avec Metals Acquisition Corp. (« MAC ») en lien avec un flux argentifère de 90 millions de dollars US (le « flux argentifère CSA ») visant à faciliter l'acquisition par MAC de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, Australie (« CSA »). Osisko Bermuda a aussi convenu de souscrire à une participation en actions de MAC de 15 millions de dollars US dans le cadre de son financement en actions concomitant et a également fourni à MAC une option de prélever un montant additionnel pouvant atteindre 100 millions de dollars US en produits initiaux via la vente d'un flux cuprifère, conditionnellement à ce que les parties en finalisent les termes définitifs et les conditions.
- Osisko Développement a clôturé la première et la deuxième tranches de son placement privé sans intermédiaire annoncé antérieurement en vertu duquel 33,6 millions de reçus de souscription d'Osisko Développement (les « reçus de souscription d'ODV ») ont été émis au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription d'ODV, pour un produit brut d'environ 117,6 millions de dollars US. Le produit brut de la vente de reçus de souscription d'ODV sera placé en main tierce et libéré à Osisko Développement à la satisfaction de certaines des conditions de libération de l'entiercement, incluant l'inscription des actions ordinaires d'Osisko Développement à la Bourse de New York.

3 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent gagné en vertu d'ententes de redevances et de flux est converti en OEO en multipliant les onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

4 Osisko s'est engagée à réinvestir le produit net issu du flux diamantifère Renard via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'au 30 avril 2022.

5 « Bénéfice ajusté (perte ajustée) » et « bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définitions standards selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- Osisko Développement a complété son placement privé par voie de prise ferme annoncé antérieurement visant un total de 13 732 900 reçus de souscription d'ODV et 9 525 850 unités d'Osisko Développement (les « unités d'ODV ») au prix de 4,45 \$ par reçu de souscription d'ODV et par unité d'ODV, pour un produit brut global d'environ 103,5 millions de dollars, y compris l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes, dont une portion est placée en main tierce jusqu'à la satisfaction de certaines des conditions de libération de l'entiercement.
- En janvier 2022, Osisko Développement a annoncé la signature d'ententes définitives visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (« Tintic »). Osisko Bermuda a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux avec une filiale à part entière d'Osisko Développement, pour un montant compris entre 20 millions de dollars US et 40 millions de dollars US. Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, Osisko Développement livrera à Osisko Bermuda 5 % de tous les métaux produits par la propriété Tintic jusqu'à 53 400 onces d'or affiné aient été livrées et de 4 % par la suite; et
- Dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payé le 14 avril 2022 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2022.

Faits saillants – Postérieurs au 31 mars 2022

- Remboursement intégral du solde de la facilité de crédit renouvelable au montant de 112,5 millions de dollars;
- Publication du recueil d'actifs inaugural et de la deuxième édition du rapport lié aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), intitulé *Une croissance responsable*; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2022 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2022.

Tableau sommaire – Faits saillants financiers

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Pour les trois mois terminés les 31 mars					
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾		Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		Consolidé ^(vi)	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie (au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	392 648	82 291	56 802	33 407	449 450	115 698
Produits	50 689	66 923	9 167	-	50 689	66 923
Marge monétaire ^(iv)	47 508	46 526	-	-	47 508	46 526
Bénéfice brut	36 210	34 599	-	-	36 210	34 599
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(6 257)	(6 029)	(7 928)	(5 201)	(14 185)	(11 230)
Charges d'exploitation minière	-	-	(15 246)	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	16 804	13 464	(22 333)	(3 701)	(5 529)	9 763
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	16 804	13 464	(16 478)	(2 907)	326	10 557
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires d'Osisko	0,10	0,08	(0,10)	(0,02)	0,00	0,06
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) ^(v)	24 843	23 439	(22 670)	(5 042)	2 173	18 397
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) par action de base ^(v)	0,15	0,14	(0,14)	(0,03)	0,01	0,11
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Avant les éléments du fonds de roulement	39 892	39 540	(17 269)	2 422	22 623	36 252
Éléments du fonds de roulement	615	(2 802)	372	(12 126)	987	(14 928)
Après les éléments du fonds de roulement	40 507	36 738	(16 897)	(9 704)	23 610	21 324
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 586)	(13 781)	3 314	(21 708)	(12 272)	(29 779)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	285 528	(7 511)	37 137	35 613	322 665	28 102

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.

(iii) Au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021.

(iv) La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS pour le secteur des redevances et des flux et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant les coûts des ventes (excluant l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

(v) Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

(vi) Les résultats consolidés sont nets des transactions intersectorielles. Se reporter à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

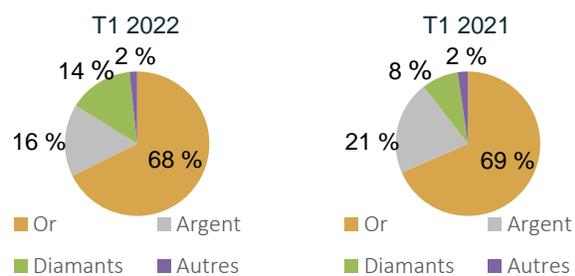
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées pour les redevances, flux et autres intérêts de Redevances Aurifères Osisko Itée :

	Trois mois terminés les	
	2022	31 mars 2021
<u>Or</u>		
Canadian Malartic, redevance	8 112	8 808
Eagle Gold, redevance	1 604	1 664
Éléonore, redevance	1 020	1 558
Seabee, redevance	808	590
Island Gold, redevance	652	620
Pan, redevance	368	385
Ermitaño ⁽ⁱ⁾	522	-
Lamaque, redevance	447	445
Matilda, flux	117	214
Bald Mountain, redevance	280	264
Autres	469	319
	14 399	14 867
<u>Argent</u>		
Mantos Blancos, flux	1 774	2 460
Sasa, flux	1 027	1 171
Gibraltar, flux	491	624
Canadian Malartic, redevance	94	113
Autres	59	203
	3 445	4 571
<u>Diamants</u>		
Renard, flux ⁽ⁱⁱ⁾	3 025	1 759
Autres	50	22
	3 075	1 781
<u>Autres métaux</u>		
Kwale, redevance	342	500
Autres	15	-
	357	500
Total des OEO	21 276	21 719
Total des OEO, excluant les OEO gagnées en vertu du flux Renard⁽ⁱⁱⁱ⁾	18 251	19 960

- (i) La production a débuté à Ermitaño à la fin de 2021. Le premier trimestre de 2022 inclut les redevances en lien avec les premières onces coulées en 2021, mais payées en 2022.
- (ii) En avril 2020, la mine de diamants Renard a été mise en état de surveillance et de maintien, compte tenu des problèmes structurels touchant le marché du diamant et la faiblesse du prix du diamant en lien avec la COVID-19. Les opérations ont redémarré à la mine en septembre 2020.
- (iii) Les OEO gagnées du flux diamantifère Renard sont soustraites du calcul des OEO totales attribuables à Osisko puisque les flux de trésorerie issus du flux diamantifère Renard ont été réinvestis via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'en 30 avril 2022.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les	
	2022	31 mars 2021
Or ⁽ⁱ⁾	1 877 \$	1 794 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	24,01 \$	26,26 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,2662	1,2626

- (i) Prix « pm » en dollars US selon le London Bullion Market Association.
- (ii) Prix en dollars US selon le London Bullion Market Association.
- (iii) Taux quotidien de la Banque du Canada

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 31 mars 2022, Osisko détenait un portefeuille de 148 redevances, 10 flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 6 options de redevances. Au moment présent, la Société a 19 actifs en production. La redevance Cariboo et le flux San Antonio sont exclus du nombre total d'actifs puisque ces actifs, détenus par Osisko, sont annulés lors de la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	13	6	-	19
Développement (construction)	11	4	2	17
Exploration et évaluation	124	-	1	125
	148	10	3	161

Actifs en production

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
<u>Amérique du Nord</u>				
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Eagle Gold	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 2,2 - 3,5 % NSR	Au	Canada
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 75 %	Ag	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 - 3 % NSR	Au	Canada
Pan	Calibre Mining Corp.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge/ Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % GSR ⁽ⁱ⁾	Au	É.-U.
Parral ⁽ⁱⁱ⁾	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Renard ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Stornoway Diamonds (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
<u>En dehors de l'Amérique du Nord</u>				
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine
Kwale	Base Resources Limited	1,5 % GRR ^(iv)	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Matilda	Wiluna Mining Corporation	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR	Diamants	Brésil

Actifs principaux en développement et en exploration et évaluation^(vi)

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
Akasaba West	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au	Canada
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South 32 / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
Amulsar ^(v)	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Back Forty	Gold Resources Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Canadian Malartic souterrain	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 3,0 - 5,0 % NSR	Au	Canada
Cariboo ^(vi)	Osisko Développement	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Cerro del Gallo	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag, Cu	Mexique
Copperwood/White Pine ^(vii)	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3 % NSR	Ag, Cu	É.-U.
Copperwood/White Pine ^(vii)	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3/26 ^e NSR	Ag	É.-U.
Dolphin Tungsten	King Island Scheelite Limited	1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South 32 Limited	Redevance de 1 % NSR	Zn, Mn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % - 100 %	Ag	Canada
Liontown	Red River Resources Limited	0,8 % NSR	Au, Ag, Zn, Cu	Australie
Magino	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	Redevance de 1 % NSR	Au	Pérou
San Antonio ^(vi)	Osisko Développement	Flux de 15 % Au	Au, Ag	Mexique
Spring Valley ^(viii)	Waterton Global Resource Management	Redevance de 2,5 - 3 % NSR	Au	É.-U.
Tocantinzinho ^(ix)	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 1,75 % NSR	Au	Brésil
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Shanta Gold Limited	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
Windfall	Minière Osisko inc.	Redevance de 2,0 - 3,0 % NSR	Au	Canada

(i) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »)

(ii) À compter du 29 avril 2021, l'entente d'écoulement Parral a été convertie en un flux aurifère et argentifère de 2,4 %.

(iii) Osisko est devenu actionnaire à 35,1 % de l'entité privée détentrice de la mine de diamants Renards le 1^{er} novembre 2019.

(iv) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).

(v) Au 31 décembre 2019, Lydian International Limited, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 35,6 % dans Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.

(vi) La redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo et le flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio détenus par Osisko sont annulés à la suite de la consolidation d'Osisko Développement par Osisko. Par conséquent, ils ne sont pas inclus dans le nombre total d'actifs.

(vii) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper Company accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %. Osisko a aussi exercé en juin 2021 une partie de son option et acquis une redevance de 3/26^e NSR sur la production d'argent de Copperwood et White Pine (l'option résiduelle peut être exercée par Osisko pour la somme de 23,0 millions de dollars US).

(viii) La redevance de 3 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 1 % s'applique en périphérie de la propriété.

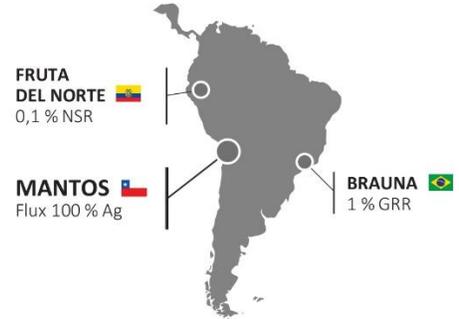
(ix) Le taux de redevances actuellement en vigueur est de 1,75 % NSR. Toutefois, l'exploitant dispose d'une option de rachat partiel permettant de réduire la redevance de 1 %, à 0,75 %, au moment de la construction du projet.

Principaux actifs en production

AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD



AUTRES

- SASA Flux 100 % Ag
- KWALE 1,5 % GRR
- MATILDA Flux 1,65 % Au

Distribution géographique des actifs



Transactions visant des redevances, des flux et d'autres intérêts

Flux CSA

En mars 2022, Osisko Bermuda a conclu une entente exécutoire avec MAC en lien avec un flux argentifère de 90 millions de dollars US visant à faciliter l'acquisition par MAC de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, Australie. MAC a signé une entente visant à acquérir, d'une filiale de Glencore plc, 100 % des actions du propriétaire de CSA (la « transaction d'acquisition de CSA »). Osisko Bermuda a également accordé à MAC une option de prélever un montant additionnel pouvant atteindre 100 millions de dollars US en produits initiaux via la vente d'un flux cuprifère, sous réserve de la finalisation par les parties des modalités définitives.

Osisko Bermuda effectuera un paiement initial en espèces à MAC de 90 millions de dollars US (l'« acompte argentifère »). L'acompte argentifère sera payable en totalité à la clôture du flux argentifère CSA, les produits étant destinés à financer en partie le coût d'acquisition payable par MAC pour la transaction d'acquisition de CSA. Osisko Bermuda sera en droit de recevoir 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine. Osisko Bermuda effectuera des paiements en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. MAC et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, fourniront à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux argentifère CSA, qui seront subordonnés uniquement à la facilité de financement de premier rang du projet.

Osisko Bermuda a convenu de souscrire à une participation en actions de MAC de 15 millions de dollars US dans le cadre de son financement en actions concomitant (la « souscription d'actions de MAC »). MAC accordera aussi à Osisko Bermuda un droit de premier refus en lien avec la vente, le transfert ou le rachat de toute redevance, flux de métaux ou droit similaire lié aux matières minées ou extraites autrement d'une des propriétés détenues ou acquises par MAC ou une société affiliée, entre la date de clôture et le troisième anniversaire de la date de clôture.

La clôture du flux argentifère CSA et de la souscription d'actions de MAC est prévue pour le deuxième semestre de 2022 et est assujettie à certaines conditions préalables incluant, entre autres, la clôture de la transaction d'acquisition de CSA. La clôture de la transaction d'acquisition de CSA est assujettie, entre autres choses, à ce que les actionnaires de MAC approuvent la transaction d'acquisition de CSA et à certaines approbations réglementaires.

Osisko Bermuda a également accordé à MAC une option de prélever un montant additionnel pouvant atteindre 100 millions de dollars US en produits initiaux via la vente d'un flux cuprifère lié à la production de la mine CSA (l'« option de flux cuprifère de CSA »). Dans l'éventualité où MAC choisirait d'utiliser une quelconque portion de l'option de flux cuprifère de CSA, les produits initiaux payables par Osisko Bermuda seraient utilisés pour financer en partie le coût d'acquisition payable par MAC pour la transaction d'acquisition de CSA. L'option de flux cuprifère de CSA est assujettie, entre autres choses, à ce que les parties en finalisent les termes définitifs et les conditions.

Flux Tintic

En janvier 2022, Osisko Développement a signé des ententes définitives (collectivement, les « ententes ») avec IG Tintic LLC et Ruby Hollow LLC (collectivement, les « vendeurs ») visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (la « transaction Tintic »). À la clôture de la transaction Tintic, Osisko Développement fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la mine Trixie (« Trixie ») actuellement en production, et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédés par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah. Pour de plus amples détails sur l'acquisition proposée, veuillez consulter la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement* du présent rapport de gestion.

Osisko Bermuda a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux (le « flux Tintic ») avec une filiale à part entière d'Osisko Développement. Le paiement initial en espèces en vertu du flux Tintic, d'un minimum de 20 millions de dollars US et d'un maximum de 40 millions de dollars US (le « dépôt »), sera utilisé par Osisko Développement pour financer une partie de la contrepartie en espèces payable à la clôture de la transaction Tintic. Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, Osisko Développement livrera à Osisko Bermuda un maximum de 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné (le « flux de départ ») et de 4 % pour la durée de vie résiduelle de la mine (le « flux final »). Le flux de départ et le flux final seront réduits au prorata si Osisko Développement choisit de prélever moins que le plein montant du dépôt.

La transaction Tintic devrait être clôturée au deuxième trimestre de 2022, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et de la satisfaction des conditions de clôture usuelles.

Redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc.)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine à ciel ouvert Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Itée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (ensemble les « partenaires »).

Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gîtes East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gîte Odyssey Nord et une redevance de 3-5 % NSR sur le gîte East Malartic, qui sont situés adjacents à la mine Canadian Malartic.

Prévisions pour 2022

Le 17 février 2022, Yamana a annoncé une production prévue de 640 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2022. À Canadian Malartic, la production devrait passer de la fosse à ciel ouvert à la mine souterraine en 2023.

Mise à jour des activités et des estimations des réserves et des ressources

Le 28 avril 2022, la mine Canadian Malartic a produit 161 018 onces d'or durant le premier trimestre de 2022. La production d'or au premier trimestre de 2022 était en baisse comparativement à la même période de l'année précédente, principalement en raison du débit de traitement plus bas à l'usine et des teneurs en or légèrement plus basses en partie compensées par un taux de récupération métallurgique plus élevé. Tel que prévu, à compter de février 2022, le taux de traitement à l'usine a été réduit à 51 500 tonnes par jour (« tpj ») afin d'optimiser le profil de production durant la transition au projet souterrain Odyssey. Selon les prévisions, le débit de traitement reviendra à la pleine capacité d'environ 60 000 tonnes par jour au deuxième semestre de 2024.

Yamana a annoncé des réserves minérales d'or totalisant 3,54 millions d'onces à Canadian Malartic (50,2 millions de tonnes à une teneur de 1,09 gramme par tonne (« g/t ») Au, reflétant l'épuisement attribuable à la production de 2021 et un ajustement d'environ 96 000 onces en raison d'une légère augmentation de la teneur de coupure, qui seront ajoutées aux stocks de minerai à teneur marginale, ainsi qu'un ajustement localisé dans les gradins inférieurs de la fosse Canadian Malartic. Pour la fosse Barnat, les données de forage provenant des anciennes mines souterraines East Malartic et Sladen ont été intégrées au modèle de ressources, permettant d'augmenter le degré de confiance envers l'estimation des teneurs à Barnat sans provoquer de changement significatif aux réserves minérales ni aux ressources minérales. Les ressources minérales souterraines du projet Odyssey continuent de croître grâce aux résultats du forage d'exploration en cours, avec un total de 2,54 millions d'onces de ressources minérales indiquées (14,9 millions de tonnes à une teneur de 1,27 g/t Au) et 13,29 millions d'onces de ressources minérales présumées (89,6 millions de tonnes à une teneur de 2,31 g/t Au) annoncé à la fin de l'année pour Canadian Malartic.

À East Gouldie, les travaux de forage ont permis d'ajouter, au total, 82 nouveaux points de percée dans les zones minéralisées, confirmant ainsi les teneurs et les épaisseurs estimées et résultant en une première estimation de ressources minérales indiquées pour le gîte de 1,5 million d'onces (6,0 millions de tonnes à une teneur de 3,88 g/t Au) (incluses dans les ressources minérales citées au paragraphe précédent). Le programme de forage intercalaire en cours continue de faire croître l'inventaire de ressources minérales indiquées en soutien à la conversion planifiée des ressources minérales en réserves minérales. L'expansion de l'enveloppe des ressources minérales dans toutes les directions a mené à l'ajout de nouvelles ressources minérales présumées avec un fort potentiel de conversion éventuelle dans le plan minier, tandis que le forage d'expansion a permis d'augmenter l'étendue de la zone minéralisée à 1 260 mètres au-delà des ressources minérales estimées à East Gouldie et d'identifier une nouvelle zone subparallèle située à 400 mètres dans l'éponte inférieure de la zone East Gouldie. Ces sondages d'exploration sont encore très espacés et ne sont donc pas considérés pour l'instant dans l'estimation de ressources minérales.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Yamana du 13 janvier 2022, intitulé : « *Yamana Gold Announces Preliminary Fourth Quarter and Full Year 2021 Operating Results, Exceeding Annual Production Guidance With Strong Cash Flow Generation and Standout Performances at Its Core Operations* », le communiqué de presse de Yamana du 8 février 2022, intitulé : « *Yamana Gold Reports Updated Mineral Reserves and Mineral Resources Underpinning Increasing Mine Lives Across Its Portfolio* », le communiqué de presse de Yamana du 17 février 2022, intitulé : « *Yamana Gold Provides 2022–2024 Guidance and an Update to Its Ten-Year Outlook Highlighting a Sustainable Production Platform With Significant Growth* », et le communiqué d'Agnico du 27 avril 2022 intitulé « *Agnico Eagle Reports First Quarter 2022 Results - Strong Operational Performance; Integration Ahead of Schedule and Corporate Merger Synergies Better Than Expected; Good Progress at Key Exploration and Development Projects* », tous déposés sur www.sedar.com.

Construction du projet minier souterrain Odyssey

Suivant la finalisation d'une étude technique interne vers la fin de l'année 2020, le partenariat a approuvé la construction d'un nouveau complexe minier souterrain sur le projet Odyssey. Le projet sera décrit dans le cadre d'un rapport technique d'évaluation économique préliminaire préparé conformément au Règlement 43-101, déposé sur SEDAR en mars 2021. Le plan d'exploitation minière tient compte de ressources potentiellement exploitables de 6,18 millions de tonnes à une teneur de 2,07 g/t Au en ressources indiquées et 75,9 millions de tonnes à une teneur de 2,82 g/t Au en ressources présumées. Le gîte East Gouldie englobe la majeure partie de cet inventaire minéral, avec des ressources présumées totalisant 6,42 millions d'onces (62,9 millions de tonnes à une teneur de 3,17 g/t Au). Combiné aux gîtes East Malartic et Odyssey, les ressources présumées souterraines totalisent 13,8 millions d'onces (177,5 millions de tonnes à une teneur de 2,42 g/t Au), et les ressources indiquées s'élèvent à 0,86 million d'onces (13,3 millions de tonnes à une teneur de 2,01 g/t Au). De plus amples détails sont présentés dans le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 11 février 2021, intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2020 Results* », déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

Agnico Eagle a mentionné en février 2022 que le développement souterrain en 2021 était conforme aux attentes, avec 1 487 mètres linéaires complétés dans la rampe et l'équivalent de 2 081 mètres de développement latéral complété. Une galerie d'exploration a été installée au niveau 16 et la rampe d'accès se rend maintenant jusqu'au niveau 26, ce qui correspond à environ la moitié de l'étendue en profondeur du gîte Odyssey Sud. Le développement devrait s'intensifier, du taux actuel de 425 mètres par mois à environ 860 mètres par mois au deuxième semestre de 2022. Pour faciliter la hausse du taux de développement, le partenariat ajoutera ses propres équipes de développement ainsi que de l'équipement souterrain additionnel (diésel et électrique) au deuxième trimestre de 2022.

La production via la rampe devrait débuter graduellement à Odyssey Sud au premier semestre de 2023, et augmenter pour atteindre jusqu'à 3 500 t/j en 2024. Le collet du puits et l'installation du chevalement ont été entrepris en 2021, et les activités de fonçage du puits devraient débuter au quatrième trimestre de 2022. Le puits aura une profondeur estimée à 1 800 mètres et la première station de chargement devrait être mise en service en 2027, avec une production modeste en provenance d'East Gouldie. La partie peu profonde d'East Malartic et la zone Odyssey Nord entreront ensuite en production en 2029 et en 2030, respectivement. Les activités de construction en surface progressent bien; le garage d'entretien et l'entrepôt étaient érigés et entièrement fermés à la fin de 2021. Les travaux sur les fondations pour la première phase de l'usine de remblai en pâte ont débuté en février, et l'usine devrait être pleinement fonctionnelle au premier trimestre de 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 23 février 2022, intitulé : « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2021 Results – Senior Management Changes; Record Annual Gold Production, Operating Cash Flow and Mineral Reserves; New Operational and Financial Guidance Provided Post Completion of Kirkland Lake Gold Merger; Minesite and Pipeline Projects Continue to Advance* » et le communiqué de presse de Yamana du 8 février 2022 intitulé « *Yamana Gold Reports Updated Mineral Reserves and Mineral Resources Underpinning Increasing Mine Lives Across Its Portfolio* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Mise à jour sur l'exploration à Canadian Malartic

En 2021, douze foreuses en surface ont complété 123 680 mètres de forage tandis que deux foreuses souterraines ont complété 9 722 mètres de forage. En surface, les travaux ciblaient surtout le forage intercalaire et d'expansion du gîte East Gouldie, et des vérifications des zones internes d'Odyssey. Le forage souterrain ciblait principalement la conversion des ressources minérales du gîte Odyssey Sud.

À East Gouldie, la campagne de forage 2021 a permis de confirmer la nature à plus haute teneur du cœur du gîte et de repousser les limites de la minéralisation connue. À la fin de l'année 2021, environ 1,5 million d'onces (11,9 millions de tonnes à une teneur de 3,88 g/t Au) avaient été converties en ressources minérales indiquées, et 1,2 million d'onces de plus (10,7 millions de tonnes à une teneur de 3,4 g/t Au) avaient été ajoutées aux ressources minérales présumées. Les ressources minérales ci-dessus n'ont pas été prises en considération dans le plan minier actuel à Odyssey.

Les récents résultats de forage souterrain dans la zone interne d'Odyssey et dans la zone Jupiter continuent de démontrer le potentiel d'ajouter des ressources minérales à proximité immédiate des gîtes Odyssey Nord et Odyssey Sud. En effet, le sondage MEV21-213R a recoupé de la minéralisation dans cette zone interne et a livré trois intervalles à des teneurs de 3,2 g/t sur 20,8 mètres (longueur dans l'axe de forage) à 558 mètres de profondeur, 3,9 g/t sur 9,9 mètres (longueur dans l'axe de forage) à 641 mètres de profondeur et 3,9 g/t sur 8,7 mètres (longueur dans l'axe de forage) à 1 095 mètres de profondeur.

Les ressources minérales des zones internes d'Odyssey ne sont présentement pas incluses dans le plan minier en raison de la complexité géologique accrue de ces zones. Du forage intercalaire additionnel est planifié dans ces zones à partir des excavations souterraines, afin d'améliorer la compréhension géologique, ce qui pourrait procurer des possibilités de production additionnelle durant la période de rodage de la mine souterraine. De plus, les ressources minérales du gîte East Malartic en profondeur pourraient représenter une autre opportunité d'inclusion future dans le plan minier, ce qui

permettrait de prolonger la durée de vie du projet souterrain. Des travaux de forage intercalaire et d'ingénierie supplémentaires sont requis pour évaluer le potentiel économique de ces ressources minérales.

Quinze foreuses sont présentement en activité sur le site et environ 137 000 mètres de forage, en surface et sous terre, sont planifiés sous forme de forage intercalaire et d'expansion des ressources minérales en 2022. Jusqu'à présent, 20 900 mètres ont été forés à East Gouldie et 10 230 mètres à Odyssey. Le programme de 2022 sera axé sur le forage intercalaire agressif du gîte East Gouldie, afin de poursuivre la conversion des ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées et de perfectionner le modèle géologique. Plus de 50 % des ressources présumées ont été forées selon un espacement de 75 mètres, avec certains volumes forés selon un espacement de 40 mètres.

Les récents travaux de forage continuent de définir une deuxième zone de cisaillement minéralisée, la zone Titan, parallèle et située à environ 350 mètres au sud d'East Gouldie, agrandissant ainsi l'empreinte minéralisée et offrant un nouveau volume d'intérêt peu testé adjacent à East Gouldie. Le développement des réserves et l'expansion des ressources en cours devraient permettre de prolonger la durée de vie de la mine au-delà de 2039 et mettent en lumière le potentiel d'infrastructures souterraines, et donc de production, supplémentaires.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 23 février 2022, intitulé : « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2021 Results – Senior Management Changes; Record Annual Gold Production, Operating Cash Flow and Mineral Reserves; New Operational and Financial Guidance Provided Post Completion of Kirkland Lake Gold Merger; Minesite and Pipeline Projects Continue to Advance* », déposé sur www.sedar.com.

Le flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili, détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »). Le 23 mars 2022, Mantos Copper Limited a procédé au regroupement d'entreprises annoncé antérieurement avec Capstone Mining Corp. pour former Capstone, un producteur de cuivre de calibre intermédiaire avec un portefeuille diversifié de mines de longue durée et de haute qualité dans les Amériques.

En vertu de l'entente du flux, Osisko recevra 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (2,9 millions d'onces avaient été livrées au 31 mars 2022), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à Osisko Bermuda.

Mise à jour des activités

La production de la mine et du concentrateur de Mantos Blancos pour le premier trimestre de 2022, à 172 438 onces d'argent (avant les déductions pour les ententes d'écoulement), était plus élevée que les 147 423 onces d'argent produites au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de la quantité de matériel traité plus importante en partie contrebalancée par les teneurs et les taux de récupération de l'argent plus bas.

La construction du projet d'élimination des goulots d'étranglement au concentrateur Mantos Blancos a été complétée et la période de rodage est bien amorcée. L'expansion devrait permettre d'accroître le débit de traitement à l'usine de concentration de sulfures du complexe minier, de 4,3 millions de tonnes par année à 7,3 millions de tonnes par année et de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2035. Les livraisons d'argent affiné à Osisko sur la durée de vie de la mine suivant la mise en service de l'expansion devraient totaliser environ 14,9 millions d'onces, et les livraisons annuelles durant les cinq premières années devraient s'établir en moyenne à environ 1,3 million d'onces d'argent affiné, lorsque la période de rodage aura été complétée. Capstone a confirmé que des études sont en cours en vue d'une autre phase d'expansion à Mantos Blancos (phase II) qui permettrait de faire passer le débit de traitement de 7,3 millions de tonnes par année à 10 millions de tonnes par année. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Capstone du 30 novembre 2021, intitulé : « *Capstone and Mantos Copper Combine to Create Capstone Copper, a Premier Copper Producer With Transformational Near-Term Growth* », déposé sur www.sedar.com.

La redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp. (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada. La première coulée d'or à la mine Eagle Gold a eu lieu le 18 septembre 2019.

Prévisions pour 2022

Le 24 mars 2022, Victoria a annoncé ses objectifs de produire entre 165 000 et 190 000 onces d'or en 2022.

Mise à jour des activités

Le 7 avril 2022, Victoria a annoncé une production d'or pour le premier trimestre de 2022 de 26 759 onces. La production d'or au premier trimestre a connu une baisse saisonnière, tel que prévu, étant donné la quantité limitée de minerai empilé sur la halde de lixiviation en tas. Le nombre de tonnes empilées sur la halde de lixiviation en tas au premier trimestre de 2022 était similaire à celui du premier trimestre de 2021. Le nombre de tonnes extraites était plus bas au premier trimestre de 2022 comparativement à la même période l'an dernier, puisque la société s'était déjà constitué des empilements de minerai suffisants tout au long de l'année 2021, de telle sorte qu'il n'était pas avantageux d'extraire davantage de minerai. Les taux d'extraction minière devraient augmenter lors des prochains trimestres, à mesure que les taux d'empilement de minerai sur la halde de lixiviation en tas s'accroîtront. La teneur en or et le taux de récupération métallurgique de l'or continuent tous deux de montrer un bon rapprochement avec le modèle des réserves du gisement Eagle selon Victoria.

Le premier trimestre de 2022 devrait être celui où la production sera la plus faible à Eagle, compte tenu de la saisonnalité de l'empilement de minerai sur la halde de lixiviation, qui est limité durant les 90 jours les plus froids de l'année, de janvier à mars. Cette période a aussi été utilisée pour mettre en œuvre un programme d'entretien planifié de six semaines aux installations de concassage et d'empilement.

Le 24 mars 2022, Victoria a publié une mise à jour de son « Projet 250 » visant à accroître la production aurifère annuelle moyenne de la mine Eagle à 250 000 onces d'ici 2023. Les deux principales opportunités d'augmenter la production résident dans la récupération de minerai fin issu du circuit de broyage et dans l'ajustement du plan d'empilage saisonnier. Le précriblage du minerai fin devrait permettre de réduire l'usure et la consommation d'énergie et accroître la capacité globale du circuit de concassage. Il existe un potentiel d'accroître le débit de traitement nominal du circuit de concassage d'environ 15 %, ce qui augmenterait potentiellement l'empilement de minerai annuel sur la halde de lixiviation en tas d'environ 1,5 million de tonnes annuellement. L'ingénierie de détail et l'approvisionnement d'équipement sont en cours afin de permettre d'entreprendre la construction au deuxième semestre de 2022 et ainsi tirer profit de la production en 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 24 mars 2022, intitulé « *Victoria Gold : 2021 Fourth Quarter and Full Year 2021 Results* », le communiqué de presse de Victoria du 1^{er} mars 2022, intitulé « *Lynx Exploration Results, Dublin Gulch, Yukon Including 2.0 g/t over 32 meters* » et le communiqué de presse de Victoria du 7 avril 2022, intitulé « *Victoria Gold : Eagle Gold Mine Q1 2022 Operational Highlights* », tous déposés sur www.sedar.com.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 28 février et le 1^{er} mars, Victoria Gold a annoncé les résultats des essais du programme de forage de Dublin Gulch de 2021 sur les cibles de Raven et de Lynx. Au cours de la saison 2021, 20 000 mètres de forage au diamant ont été effectués dans l'ensemble de la concession minière. Le programme de 2021 a réussi à doubler le corridor Raven, le portant à environ 1,3 km, particulièrement à l'ouest, dans une zone couverte de roches métasédimentaires sus-jacentes. Les résultats des essais mis en évidence pour les 19 premiers trous de forage du corridor Raven comprennent 1,25 g/t Au sur 70 mètres et 1,74 g/t Au sur 15,1 mètres. En 2022, Victoria vise une première estimation des ressources minérales pour le corridor Raven et 20 000 mètres de forage supplémentaires.

Les résultats des essais mis en évidence pour les 6 premiers trous de Lynx comprennent 2,0 g/t Au sur 32,3 mètres et 3,42 g/t Au sur 18,3 mètres. La minéralisation à Lynx ressemble à celle des gisements de Raven et de Nugget et s'étend sur un corridor de 600 mètres tout en demeurant ouverte à l'est, à l'ouest et en profondeur.

La redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 2,2 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Prévisions pour 2022

Le 2 décembre 2021, Newmont a présenté ses prévisions pour 2022 de produire 275 000 onces d'or à la mine Éléonore.

Mise à jour des activités et des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 22 avril 2022, Newmont a déclaré des ventes de 50 000 onces d'or en provenance d'Éléonore durant le premier trimestre de 2022, comparativement à 61 000 onces d'or durant le premier trimestre de 2021, en raison des teneurs traitées plus basses.

Le 24 février 2022, Newmont a fait état d'une augmentation des réserves minérales, nettes de l'épuisement, de 560 000 onces d'or. Les réserves probables comprennent maintenant 11,2 millions de tonnes à une teneur de 5,05 g/t pour 1,82 million d'onces d'or.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Newmont du 2 décembre 2021, intitulé « *Newmont Provides 2022 and Longer-term Outlook* », le communiqué de presse de Newmont du 24 février 2022, intitulé « *Newmont Reports 2021 Mineral Reserves of 93 million Gold Ounces and 65 million Gold Equivalent Ounces* », et le communiqué de presse de Newmont du 22 avril 2022, intitulé « *Newmont Announces First Quarter 2022 Results* », déposés sur www.sedar.com.

Le flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe, produisant environ 30 000 tonnes de plomb, 23 000 tonnes de zinc et 400 000 onces de concentré d'argent par année. Le droit d'Osisko Bermuda en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ US par once d'argent affiné (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement à partir de 2017 en fonction de l'inflation (présentement à 6,05 \$ US par once).

Mise à jour des activités

Le 7 avril 2022, Central Asia a déclaré des ventes de 74 795 onces d'argent payable pour le premier trimestre de 2022.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 7 avril 2022 intitulé « *Q1 2022 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

La redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Prévisions pour 2022

Le 31 janvier 2022, SSR Mining a annoncé qu'elle s'attend à produire entre 115 000 et 125 000 onces d'or à Seabee en 2022, avec point milieu de 119 000 onces d'or.

Mise à jour des activités

Le 3 mai 2022, SSR Mining a annoncé une production trimestrielle record de 52 582 onces d'or, alors que la teneur traitée de 17,8 g/t Au était nettement supérieure à la teneur prévue au plan minier. L'augmentation de la production d'or résulte de la teneur d'alimentation de 17,8 g/t durant le premier trimestre de 2022, en hausse de 110 % comparativement à la même période en 2021, puisque les activités d'extraction minière ont accédé à la continuité d'une zone à très haute teneur à l'extérieur des réserves minérales, qui avait d'abord été exploitée au deuxième trimestre de 2021. Seabee a aussi bénéficié d'initiatives d'excellence opérationnelle continues qui ont contribué à l'amélioration du rendement minier au premier trimestre, incluant un record trimestriel de 102 528 tonnes extraites (soit environ 1 150 tonnes par jour). Les teneurs devraient revenir à un niveau plus conforme au plan (environ 9,2 g/t Au) pour le reste de l'année 2022.

Le 31 janvier 2022, SSR Mining a annoncé des dépenses d'exploration et de développement des ressources pour 2022 évaluées à 15 millions de dollars, qui serviront principalement à l'expansion et la définition de la zone Santoy Gap Hanging Wall, et des programmes de forage en surface sur les propriétés Seabee et Fisher (Fisher n'est pas comprise dans la redevance).

Estimations des réserves et des ressources

Le 23 février, SSR Mining a annoncé la prolongation de la durée de vie de la mine Seabee jusqu'en 2028 basée sur une mise à jour de l'estimation des réserves minérales de 2,7 millions de tonnes à une teneur de 6,72 g/t Au pour 580 000 onces d'or. Cette estimation exclut les ressources indiquées et mesurées de 0,87 million de tonnes à une teneur de 12,85 g/t Au pour 359 000 onces d'or et les ressources présumées de 2,75 millions de tonnes à une teneur de 6,05 g/t Au pour 536 000 onces d'or.

Le projet Seabee est en exploitation continue depuis 30 ans et a fait ses preuves en ce qui concerne le remplacement des réserves minérales, et SSR s'attend à ce que la situation se maintienne.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 31 janvier 2022, intitulé « *SSR Mining Achieves Top End of 2021 Production Guidance, Beats AISC Guidance, Outlines Three-Year Outlook and Intends to Increase 2022 Dividend by 40%* », et le communiqué de presse de SSR Mining du 23 février 2022, intitulé « *SSR Mining Reports Fourth Quarter and Full Year 2021 Results* », et le communiqué de presse de SSR Mining du 3 mai 2022, intitulé « *SSR Mining Reports First Quarter 2022 Results* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % sur la part attribuable de Taseko Mines Limited (« Taseko ») dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), détenue par Gibraltar Mines Ltd (« Gibco ») et située en Colombie-Britannique, au Canada. En vertu de l'entente de flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco (correspondant à 75 % de la production de la mine Gibraltar) jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent aient été livrées à Osisko, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. Depuis le mois d'avril 2020, aucun prix de transfert n'est appliqué aux onces d'argent acquises. En date du 31 mars 2022, un total de 0,9 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Le 31 mars 2022, Taseko Mines Limited (« Taseko ») a annoncé une augmentation de 40 % des réserves prouvées et probables de sa mine de cuivre Gibraltar, au centre de la Colombie-Britannique, dont elle est propriétaire à 75 %. La mise à jour des réserves de Gibraltar sous-tend une durée de vie de 23 ans de la mine qui produit en moyenne environ 129 millions de livres de cuivre et 2,3 millions de livres de molybdène chaque année. Taseko ne déclare pas la teneur en argent de ses estimations de réserves.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 31 mars 2022, intitulé « *Taseko Announces a 40% Increase in Gibraltar Proven and Probable Reserves* », déposé sur www.sedar.com.

La redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (toutes les ressources et les réserves actuelles sont couvertes par des redevances), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada.

Prévisions pour 2022

Le 17 janvier 2022, Alamos a publié ses prévisions pour 2022 pour Island Gold, de produire entre 125 000 et 135 000 onces d'or. La production d'or à Island Gold devrait diminuer légèrement en 2022, reflétant les teneurs plus basses planifiées conformément aux teneurs des réserves minérales et à l'étude sur la phase III d'expansion publiée en 2020 (l'« étude sur la phase III »). Les taux d'extraction minière et de traitement devraient rester similaires à ceux de 2021, à 1 200 t/pj en moyenne. Tel qu'indiqué dans l'étude sur la phase III, les teneurs extraites devraient diminuer sous la teneur moyenne des réserves minérales en 2023, puis augmenter au-dessus de la teneur moyenne des réserves minérales en 2024, ce qui fera grimper la production.

Mise à jour des activités

Le 27 avril 2022, Alamos a annoncé une production d'or de 24 500 onces à Island Gold au premier trimestre de 2022, avec des coûts décaissés totaux et des coûts de maintien tout compris pour le site minier plus élevés que les niveaux prévus pour l'année, reflétant les teneurs extraites plus basses en raison de la séquence d'exploitation minière. Conformément aux prévisions annuelles, les teneurs extraites devraient augmenter jusqu'à la fin de l'année, faisant grimper la production et diminuant les coûts.

Le 16 mars 2022, Alamos a annoncé que le plan de fermeture révisé pour la mine Island Gold avait été déposé auprès du gouvernement de l'Ontario et le 11 avril 2022, Alamos a annoncé la première pelletée de terre dans le cadre de l'expansion de la mine Island Gold. Il s'agit là d'étapes importantes pour ce site minier, qui permettront d'accroître les activités de construction sur la phase III d'expansion, incluant le préfonçage du puits qui devrait débiter vers la mi-2022. Tel qu'indiqué dans l'étude portant sur la phase III d'expansion publiée en juillet 2020, l'expansion devrait permettre d'augmenter la production d'environ 70 % pour atteindre en moyenne 236 000 onces d'or par année, moyennant des coûts de maintien tout compris parmi les plus bas de l'industrie à 534 \$ l'once une fois le projet mené à terme en 2025. Depuis la publication de l'étude, les réserves et les ressources minérales ont augmenté de 37 % pour totaliser 5,1 millions d'onces d'or à la fin de 2021. Cette croissance sera intégrée dans un plan minier mis à jour qui devrait être publié à la mi-2022.

Réserves et ressources

Le 22 février 2022, Alamos a annoncé que les réserves et les ressources minérales de la mine Island Gold avaient augmenté dans toutes les catégories, y compris une augmentation de 2 % des réserves minérales (1,5 million d'onces contenues dans 4,1 millions de tonnes à une teneur de 10,12 g/t Au) et une augmentation de 8 % des ressources minérales

présumées (3,5 million d'onces contenues dans 7,9 millions de tonnes à une teneur de 13,59 g/t Au). Un plan minier mis à jour devrait être publié à la mi-2022, lequel tiendra compte de 1,2 million d'onces supplémentaires de ressources présumées depuis l'achèvement de l'étude de phase III sur l'expansion publiée en juillet 2020. Le plan minier optimisé devrait également intégrer le matériel à plus haute teneur à proximité du fond du puits prévu plus tôt dans la durée de vie de la mine. Ce changement devrait contribuer à accroître la proportion de la production provenant des zones couvertes par les redevances NSR de 3 % d'Osisko plus tôt dans le plan minier par rapport à la production provenant des zones couvertes par les redevances NSR de 1,38 % d'Osisko.

Mise à jour d'exploration

Le 17 janvier 2022, Alamos a annoncé qu'un total de 22 millions de dollars avait été budgété pour réaliser de l'exploration en surface et sous terre à Island Gold en 2022. L'exploration reste axée sur la définition de ressources minérales additionnelles à proximité de la mine, le long de la zone principale qui s'étire sur deux kilomètres à Island Gold (Island Main, West et East), et sur l'avancement et l'évaluation de plusieurs cibles régionales. Le programme d'exploration 2021 a réussi à prolonger la minéralisation à haute teneur dans la zone principale à Island Gold, particulièrement à Island East. Ceci inclut le meilleur résultat de forage obtenu à ce jour à Island Gold (71,21 g/t Au (39,24 g/t coupé) sur 21,33 mètres d'épaisseur réelle), prolongeant la minéralisation à haute teneur vers le bas dans l'axe de plongée des ressources minérales existantes. De la minéralisation à haute teneur a aussi été recoupée dans un sondage d'expansion à 300 mètres d'espacement, dans le sondage le plus profond foré jusqu'à présent, confirmant que la minéralisation à haute teneur s'étend bien au-delà des ressources minérales, jusqu'à une profondeur de plus de 1 700 mètres. Ces résultats mettent en lumière l'important potentiel de croissance des réserves et des ressources minérales.

Le programme de forage d'exploration en surface et souterrain de 2022 continuera de tester les extensions latérales et dans l'axe de plongée de la minéralisation à Island East, et se concentrera également sur les zones Island Main et West. Ces travaux comprennent 30 000 mètres de forage directionnel en surface et 30 000 mètres de forage d'exploration souterraine.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 17 janvier 2022, intitulé « *Alamos Gold Reports Fourth Quarter 2021 Production and Provides Three-Year Production and Operating Guidance* », le communiqué de presse d'Alamos du 22 février 2022, intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2021* », le communiqué de presse d'Alamos du 16 mars 2022, intitulé « *Alamos Gold Announces Significant Permitting Milestone at Island Gold with Filing of Closure Plan Amendment* » le communiqué de presse d'Alamos du 27 avril 2022, intitulé « *Alamos Gold Reports First Quarter 2022 Results* », tous déposés sur www.sedar.com.

Le flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), qui est située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway.

Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1^{er} novembre 2019 et Osisko est maintenant un actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

En vertu de la convention du flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 \$ US par carat. Aux fins du calcul des remises de flux, Stornoway devra vendre séparément tous les diamants de moins de +7 DTC qui sont récupérés au-delà de la proportion maximale convenue dans le cadre d'une vente de diamants tout-venant (les petits diamants excédentaires ou accessoires). Ce faisant, Stornoway limitera la proportion de petits diamants contenus dans une vente de tout-venant afin que les acheteurs et Stornoway soient pleinement alignés face aux fluctuations positives des prix, tout en étant protégés en cas de baisse des prix ou d'un mélange désavantageux.

Mise à jour des activités

Stornoway a mis l'accent sur le contrôle des coûts en attendant une reprise des marchés pour le diamant. Au premier trimestre de 2022, la société a vendu 409 120 carats à un prix moyen de 143,19 \$ US par carat.

Les mesures de réduction des coûts de Stornoway, combinées à la remontée des prix pour les diamants, ont entraîné une génération de trésorerie positive à Renard, et aucun nouveau prélèvement sur la facilité de fonds de roulement de Stornoway en 2021. Stornoway a remboursé 3,9 millions de dollars à Osisko, soit environ 50 % de la facilité de fonds de roulement de Stornoway (et des intérêts à recevoir) exigible à la fin de décembre 2021.

Le 29 avril 2022, Stornoway, les récipiendaires du flux Renard et les créanciers garantis de Stornoway ont apporté des modifications au flux Renard et à la dette garantie de Stornoway, en vertu desquelles :

- Les montants exigibles en vertu de la facilité de fonds de roulement de Stornoway ont été remboursés intégralement le 29 avril 2022 (Stornoway a remboursé 4,0 millions de dollars à Osisko, incluant les intérêts à recevoir);
- Le flux d'Osisko sera réactivé et Osisko ne réinvestira plus automatiquement les produits reçus dans la facilité de prêt relais de Stornoway, tant que Stornoway respectera certains seuils de trésorerie minimum à la fin de chaque trimestre.
- Dans l'éventualité où Stornoway ne respecte pas les seuils de trésorerie minimum à la fin d'un trimestre donné, les récipiendaires du flux Renard seront tenus de recommencer à réinvestir la totalité ou une partie de leurs produits nets en vertu du flux Renard. Tout montant différé découlant du flux en vertu de ce mécanisme sera cumulé dans une nouvelle facilité qui devra être remboursée par Stornoway à la fin de l'année civile par affectation de sa trésorerie; et
- La date de maturité de la facilité de prêt relais de Stornoway (avec un montant de capital totalisant 22,9 millions de dollars US (28,6 millions de dollars) attribuable à Osisko) a été reportée au 31 décembre 2025, sous réserve d'un nouveau report jusqu'en décembre 2028 dans certaines circonstances. Certains montants exigibles en vertu d'une portion de la facilité de prêt relais de Stornoway sont sujets à un remboursement anticipé à la fin de chaque année, dans la mesure où Stornoway respecte certains seuils de trésorerie excédentaire.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans les sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou un autre intérêt similaire et dans diverses sociétés dans le secteur minier à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des redevances, des flux ou des intérêts similaires dans le futur. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif en fournissant du personnel de gestion et/ou un soutien administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») et Ressources Falco Itée (« Falco »). Certaines participations en actions, incluant Falco, ont été transférées à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par prise de contrôle inversée complétée en 2020.

Redevances Aurifères Osisko et Osisko Développement peuvent, de temps à autre et sans autre préavis, sauf si la loi ou les règlements l'exigent, augmenter ou diminuer leurs investissements à leur discrétion.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2022, Osisko a acquis des placements en actions de 0,6 million de dollars (les acquisitions ont été réalisées par Redevances Aurifères Osisko) et a cédé des placements en actions de 21,1 millions de dollars (les cessions ont été réalisées par Osisko Développement).

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 31 mars 2022 (en milliers de dollars) :

Placements	Redevances Aurifères Osisko		Osisko Développement		Consolidé	
	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	117 054	212 029	12 633	39 628	129 687	251 657
Autres	36 909	36 909	21 147	21 147	58 056	58 056
	153 963	248 938	33 780	60 775	187 743	309 713

(i) La valeur comptable correspond au montant enregistré au bilan consolidé, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et la juste valeur pour les placements dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 mars 2022.

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 mars 2022 :

<u>Placement</u>	<u>Société détentrice du placement</u>	<u>Nombre d'actions détenues</u>	<u>Participation %</u>
Minière Osisko	Redevances Aurifères Osisko	50 023 569	14,4
Métaux Osisko	Redevances Aurifères Osisko	31 127 397	15,4
Falco	Osisko Développement ⁽ⁱ⁾	46 885 240	17,3

(i) Placement détenu par Barkerville Gold Mines Ltd, une filiale à part entière d'Osisko Développement.

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère dont le principal projet est le projet aurifère du Windfall. Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère Windfall, pour lequel une évaluation économique préliminaire positive a été publiée en avril 2021.

En avril 2021, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'étude économique préliminaire faisant état un taux de rendement interne après impôt de 39 % et une valeur actualisée nette après impôt de 1,5 milliard de dollars, en utilisant un prix de l'or de 1 500 \$ US l'once. La mise à jour de l'étude économique préliminaire fait état d'une moyenne de production d'or de 238 000 onces par an sur les 18 années de durée de vie de la mine. La moyenne pour les sept premières années de production complètes est de 300 000 onces par à une teneur moyenne diluée de 8,1 g/t Au. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 7 avril 2021, intitulé « *Minière Osisko dépose une EEP actualisée positive pour Windfall* », déposé sur www.sedar.com.

Le 10 janvier 2022, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales à Windfall. Les ressources mesurées et indiquées sont estimées à 3,2 millions d'onces d'or, en hausse de 73 %, à une teneur moyenne de 10,5 g/t (selon un seuil de coupure de 3,5 g/t), en hausse de 9 %. Les ressources présumées sont estimées à 3,6 millions d'onces d'or à une teneur moyenne de 8,6 g/t, reflétant une augmentation de la teneur de 8 %. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Minière Osisko du 10 janvier 2022, intitulé « *Osisko Dépose le rapport technique portant sur la mise à jour de l'estimation des ressources minérales à Windfall* », déposé sur www.sedar.com.

Le 28 février 2022, Minière Osisko a annoncé la signature d'un protocole d'entente (« PE ») avec la Première Nation des Cris de Waswanipi (la « PNCW »), en vertu duquel la PNCW transportera de l'hydroélectricité au projet Windfall. La PNCW financera, construira, détiendra et exploitera une ligne de transmission de 120 kV qui transportera de l'hydroélectricité jusqu'au projet Windfall et aux secteurs avoisinants. À titre d'utilisateur, Minière Osisko versera des frais de transport à la PNCW. Le PE décrit les principaux termes de l'entente entre Minière Osisko et la PNCW afin d'assurer la livraison d'hydroélectricité au projet Windfall de Minière Osisko pendant une période nominale de 18 ans, pouvant être prolongée selon la durée d'exploitation de l'usine Windfall.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse de Minière Osisko disponibles sur www.sedar.com et sur leur site Web (www.miniereosisko.com).

Au 31 mars 2022, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires, correspondant à une participation de 14,4 % dans Minière Osisko (14,4 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base, axée sur les actifs miniers cuprifères et zincifères. Les propriétés phares de la société sont le camp minier de Pine Point, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, et la mine Gaspé Copper, située au Québec. La Société détient une redevance NSR de 3,0 % sur le camp minier de Pine Point.

Le 15 juin 2020, Métaux Osisko a annoncé les résultats positifs d'une évaluation économique préliminaire indépendante pour le projet Pine Point, incluant les résultats de la mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui a permis de reclasser approximativement 25,5 % de l'ensemble des ressources minérales dans la catégorie indiquée. L'évaluation économique préliminaire fait état d'un taux de rendement interne estimé à 29,6 % et d'une durée de vie de la mine de 10 ans. La mise à jour de l'estimation des ressources minérales fait état de 12,9 millions de tonnes de ressources

minérales indiquées à une teneur de 6,29 % équivalent zinc (« éq.Zn ») (4,56 % Zn et 1,73 % Pb). Les ressources minérales présumées sont estimées à 37,6 millions de tonnes à une teneur de 6,80 % éq.Zn (4,89 % Zn et 1,91 % Pb). Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Métaux Osisko du 15 juin 2020, intitulé « *Osisko Metals Releases Positive Pine Point PEA* », déposé sur www.sedar.com.

Le 21 mars 2022, Métaux Osisko a annoncé de nouveaux résultats dans le cadre du programme de forage de définition sur son projet Pine Point. La société a presque terminé la mise à jour de l'évaluation économique préliminaire de 2022 qui tiendra compte de prix révisés pour les matières premières et d'une réduction des coûts de dénuyage.

Le 28 mars 2022, Métaux Osisko a annoncé la signature d'une lettre d'entente exécutoire avec Glencore Canada Corporation (« Glencore »), accordant à Métaux Osisko l'option d'acquérir une participation de 100 % dans l'ancienne mine Gaspé Copper située près de Murdochville au Québec, en contrepartie d'un paiement initial de 25 millions de dollars US, qui sera payé par Métaux Osisko sous la forme d'un billet convertible émis à Glencore suivant la clôture de la transaction, et d'un paiement de 20 millions de dollars US en espèces payable suivant le début de la production commerciale. Métaux Osisko doit également engager des coûts de forage de 5 millions de dollars avant le 30 juin 2022 afin de tester les niveaux d'oxydation au sein de la minéralisation entourant le gisement de la mine à ciel ouvert historique de Mount Copper.

Au 31 mars 2022, la Société détenait 31 127 397 actions ordinaires correspondant à une participation de 15,4 % dans Métaux Osisko (15,4 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Métaux Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Ressources Falco Itée

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, dont une étude de faisabilité positive mise à jour a été publiée en mars 2021. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 24 mars 2021, intitulé « *La mise à jour de l'étude de faisabilité confirme la valeur remarquable du projet Horne 5* » déposé sur www.sedar.com.

L'étude de faisabilité a été mise à jour pour refléter l'amélioration des prix des métaux, l'entente de financement de flux argentifère avec Osisko et le concentré de cuivre et de zinc avec Glencore. Les coûts d'investissement et d'exploitation ont été revus pour refléter les conditions actuelles du marché pour la main-d'œuvre, les fournitures et les services. Considérant un prix de l'or à 1 600 \$ US l'once, la mise à jour de l'étude de faisabilité révèle que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actualisée nette après impôt, à un taux d'actualisation de 5 %, de 761 millions de dollars et un taux de rendement interne de 18,9 % après impôt.

En juin 2021, Falco a conclu une entente de principe avec Glencore établissant le cadre des termes et conditions (l'« entente de principe ») en vertu desquels les parties concluront la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation principale (Principal Operating License and Indemnity Agreement ou l'« OLIA ») afin de permettre à Falco de développer et d'exploiter son projet Horne 5. L'entente de principe décrit les termes qui seront inclus dans l'OLIA, laquelle établira le cadre régissant le développement et l'exploitation par Falco de son projet Horne 5.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 28 juin 2021, intitulé « *Falco conclut une entente de principe avec Glencore concernant la licence de développement et d'exploitation du projet Horne 5* », déposé sur www.sedar.com.

En février 2019, Osisko a fourni à Falco une facilité de crédit garantie de premier rang sous forme de flux argentifère (le « flux argentifère Falco ») allant jusqu'à 100 % de l'argent qui sera produit sur la propriété Horne 5 (« Horne 5 »), située à Rouyn-Noranda, au Québec. Dans le cadre du flux argentifère Falco, Osisko effectuera des dépôts échelonnés en trésorerie à Falco pour un total pouvant atteindre 180,0 millions de dollars et effectuera des paiements continus équivalents à 20 % du cours de l'argent, jusqu'à concurrence de 6,00 \$ US l'once. Le flux argentifère de Falco est garanti par une charge de premier rang sur le projet et tous les actifs de Falco. Toutefois, Osisko a convenu de subordonner son rang prioritaire en faveur de Glencore, dans l'attente du remboursement par Falco d'un prêt à court terme consenti par Glencore. Le premier versement de 25,0 millions de dollars a été fait à la clôture du flux argentifère Falco, et une avance de 10,0 millions de dollars a été versée sur le deuxième versement (de 20,0 millions de dollars) en août 2021.

Au 31 mars 2022, Osisko Développement détenait 46 885 240 actions ordinaires de Falco, ce qui représente une participation de 17,3 % (17,3 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

En tant que fournisseur de capitaux, la société joue un rôle important dans la promotion et le maintien de pratiques commerciales durables afin de maximiser la valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes. Osisko examine régulièrement les enjeux ESG les plus importants pour ses activités, soit directement ou indirectement, par l'entremise des activités de ses partenaires miniers.

Un examen approfondi de ces enjeux se trouve dans la deuxième édition du rapport ESG de la Société, *Une croissance responsable*, publié le 19 avril 2022 et accessible sur le site d'Osisko (<https://osiskogr.com/rapport-esg>).

Comme le souligne le rapport, Osisko a amélioré sa gestion des enjeux ESG en 2021 et réalisé des progrès notables dans toutes les sphères. Les éléments suivants témoignent de l'engagement d'Osisko envers une croissance responsable :

- Adhésion au Pacte mondial des Nations unies pour s'aligner formellement sur ses dix principes directeurs;
- Formation d'un partenariat stratégique avec Carbon Streaming Corporation visant à promouvoir la décarbonisation à l'échelle mondiale et la protection de la biodiversité grâce à des transactions de conventions d'achat de crédits de carbone;
- Mandat accordé à un expert tiers afin d'obtenir une première estimation de l'intensité des émissions de GES de portée 3 attribuables à la part des revenus d'Osisko provenant de son portefeuille;
- Amélioration du processus de production de rapports en alignant la divulgation sur les normes de l'industrie établies par le *Sustainability Accounting Standards Board* (« SASB »); et
- Maintien d'une position de tête dans le classement ESG de MSCI et amélioration de sa position dans le classement ESG de Sustainalytics au chapitre des sociétés liées aux métaux précieux.

Bien que la Société ne participe pas activement à l'exploitation des projets dont elle tire des revenus, elle est indirectement exposée aux risques ESG qui peuvent toucher les parties prenantes et ses activités. La stratégie d'Osisko pour atténuer les risques liés aux enjeux ESG consiste à évaluer les facteurs de risque liés à un actif minier avant d'effectuer un investissement et à surveiller de près le rendement d'un actif après la transaction. Les investissements potentiels sont évalués par l'équipe multidisciplinaire d'Osisko dont les professionnels possèdent une vaste expérience et une solide expertise dans tous les aspects du développement et de l'exploitation de mines.

En plus des efforts de diligence raisonnable de la Société, Osisko surveille continuellement les activités des exploitants miniers pour lesquels elle détient des redevances, des flux ou d'autres intérêts afin de s'assurer que ces exploitants ont un rendement conforme aux attentes, qu'ils continuent de se conformer à tous les règlements et qu'ils respectent les normes les plus élevées de l'industrie dans les domaines pertinents.

Les revenus de la Société sont générés par des activités qui émettent du CO₂ et entraînent d'autres conséquences environnementales. Osisko souhaite mener ses activités d'une manière qui protège l'environnement et assurer le développement durable à long terme des ressources naturelles. La Société cherche continuellement à améliorer ses programmes et ses politiques afin de réduire son empreinte générale d'émissions de GES et, dans un avenir prévisible, de les compenser.

Le récent partenariat entre Osisko et Carbon Streaming Corporation, une nouvelle entreprise de flux de crédits de carbone, démontre que la Société peut étendre son modèle d'affaires existant basé sur des flux pour aider à promouvoir les initiatives de décarbonisation.

Comme les activités d'Osisko sont basées sur des redevances et que les revenus proviennent de tierces parties, la Société ne s'engage pas dans des activités générant des émissions de portée 1. Les émissions de portée 2 sont minimales et proviennent principalement de l'utilisation de l'électricité dans ses espaces de bureaux.

En 2021, Osisko a mené une étude visant à déterminer quelles sources d'émissions de portée 3 pourraient être prises en compte dans son bilan carbone annuel. Les émissions associées à ses investissements (catégorie 15) ont été déterminées comme étant une source potentielle à tenir compte. Afin de mieux comprendre la part potentielle des émissions provenant des investissements d'Osisko, la Société a fait appel à Skarn Associates (« Skarn »), un chef de file dans la quantification et l'analyse comparative des émissions de GES sur le plan des actifs dans le secteur minier. Avec l'aide de Skarn, Osisko a effectué un examen initial des émissions de GES générées par les actifs producteurs de son portefeuille. La part proportionnelle de ces émissions de carbone a ensuite été divisée par sa part proportionnelle des revenus ou de la production de façon à quantifier l'intensité carbonique par OEO gagné. En 2020, l'intensité carbonique d'Osisko a été estimée à environ 0,38 tonne de CO₂ par OEO. En comparaison, selon les données de l'analyse comparative de Skarn, l'intensité carbonique par OEO d'Osisko se situe dans le quartile inférieur parmi environ 160 sociétés minières productrices de métaux précieux. Les résultats de cette étude initiale démontrent encore une fois la grande qualité des actifs dans lesquels Osisko détient un intérêt ainsi que les efforts importants et constants qu'entreprennent les partenaires miniers de la Société pour mener leurs activités de manière responsable, traiter les enjeux ESG à mesure qu'ils surviennent et répondre aux attentes de leurs parties prenantes. Osisko a l'intention de continuer à s'aligner avec des partenaires qui

partagent sa vision afin de créer de la valeur à long terme pour les parties prenantes grâce à des pratiques commerciales durables.

Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement

À la suite du transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement en novembre 2020, tous les actifs et les activités d'exploration, d'évaluation et de développement miniers sont désormais gérés et financés exclusivement par Osisko Développement.

Durant le premier trimestre de 2022, les investissements dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles se sont élevés à 16,6 millions de dollars et se rapportent principalement à la propriété aurifère Cariboo et au projet aurifère San Antonio, tous deux gérés par Osisko Développement.

Propriété aurifère Cariboo

Activités d'exploration

Au total, 152 500 mètres ont été forés en 2021 sur la propriété aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources, en appui à l'étude de faisabilité en cours. Les travaux de forage ont débuté en janvier 2021 et ont pris fin en octobre 2021; jusqu'à 12 foreuses au diamant ont été utilisées durant la campagne. La répartition pour chaque gîte est comme suit : 61 000 mètres forés à Shaft, 49 500 mètres à Valley, 30 000 mètres à Lowhee et 10 700 mètres à Mosquito. De plus, 1 500 mètres ont aussi été forés à Quesnel River. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des réseaux de veines minéralisées et des intersections à haute teneur au sein de l'estimation des ressources minérales actuelle. L'estimation des ressources minérales englobe huit gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,1 g/t Au. L'objectif du programme de forage d'exploration et de délimitation 2021 est de convertir des ressources présumées en ressources indiquées pour étayer les réserves qui seront définies dans le cadre de l'étude de faisabilité en cours et d'accroître le nombre total d'onces dans les catégories de ressources présumées et indiquées en investiguant le potentiel dans les extensions latérales et en profondeur des gîtes connus.

La Société a repris les travaux de forage au premier trimestre de 2022, avec une foreuse au diamant sur la zone Lowhee afin de mieux délimiter les corridors filoniens. Durant le premier trimestre de 2022, la Société a annoncé les résultats de forage du programme d'exploration et de conversion des ressources de 2021, incluant les résultats d'analyse de la zone Lowhee (Barkerville Mountain).

Pour de plus amples détails sur les résultats de forage d'exploration, veuillez consulter les communiqués d'Osisko Développement déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur leur site Web d'Osisko Développement (www.osiskodev.com).

Estimation des ressources minérales

En octobre 2020, Osisko a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo, faisant état de 3,2 millions d'onces d'or (21,4 millions de tonnes à une teneur de 4,6 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et 2,7 millions d'onces d'or (21,6 millions de tonnes à une teneur de 3,9 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine Quesnel River, entièrement détenue par la société.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 de Barkerville Gold Mines intitulé « *NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada* » (le « rapport technique »), déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 17 novembre 2020 sous le profil de Redevances Aurifères Osisko.

Processus d'évaluation environnementale et d'obtention des permis

Le 27 octobre 2021, la Province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et Osisko Développement ont annoncé l'approbation de modifications aux permis miniers M-238 et M-198 permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge Phase II. Ces modifications favorisent le maintien en emploi de 127 travailleurs à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge Phase 2 permet de poursuivre certaines activités minières pendant que le processus d'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo suit son cours.

Osisko Développement a lancé un processus d'évaluation environnementale (« EE ») au printemps de 2019 relativement au projet Cariboo. Le projet a franchi plusieurs jalons en vue d'obtenir le certificat d'EE tel que planifié au quatrième trimestre de 2022.

Les étapes complétées et qui restent à compléter pour obtenir le certificat d'EE qui accordera à Osisko Développement le droit de déposer une demande de permis pour le projet aurifère Cariboo sont résumées ci-dessous :

- ✓ Engagement initial – Complété, description initiale du projet et résumé de l'approche d'engagement
- ✓ Décision de préparation d'EE – Complété, description détaillée du projet, obtention de l'avis de consentement
- ✓ Planification du processus – Complété
- ✓ Préparation et révision de l'application – Application déposée et à l'étude
 - Incidences de l'évaluation
 - Recommandations
 - Décision
 - Après l'obtention du certificat

Projet Bonanza Ledge Phase II

Le projet Bonanza Ledge Phase II est un projet à petite échelle de courte durée, permettant à Osisko Développement de faciliter : (i) les opportunités de gérer les obligations de remise en état historiques héritées par la société, (ii) la formation pratique et la mise en service du complexe minier et d'usinage de la société sur le projet aurifère Cariboo, et (iii) le maintien des retombées économiques et sociales pour les communautés et les partenaires des Premières Nations. L'exploitation minière du projet Bonanza Ledge Phase II devrait être entièrement terminée et le minerai devrait être entièrement traité d'ici la fin du troisième trimestre de 2022.

Objectifs pour 2022

Des travaux d'exploration régionale sont planifiés aux deuxième et troisième trimestres de 2022 afin de poursuivre l'échantillonnage géochimique et la cartographie géologique des propriétés de Quesnel Terrane, en mettant l'accent sur la propriété Cayenne.

Osisko Développement a débuté les opérations minières sur son projet Bonanza Ledge Phase II au premier trimestre de 2021, après réception au premier trimestre de 2021 d'un avis de départ du Ministry of Energy, Mines and Low Carbon Innovation de la Colombie-Britannique. Osisko Développement a annoncé le 27 octobre 2021 l'obtention des derniers permis pour la mine Bonanza Ledge Phase II et l'usine de Quesnel River. Le permis d'échantillonnage en vrac souterrain pour Cow Mountain a été reçu en juillet 2021. Le portail souterrain a été complété au quatrième trimestre de 2021, et Osisko Développement a débuté les travaux d'échantillonnage en vrac.

Projet aurifère San Antonio

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine située dans l'état de Sonora au Mexique. En 2020, suivant l'acquisition du projet, Osisko Développement a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. Osisko Développement a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage de 15 000 mètres ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California.

Permis

Osisko Développement a poursuivi les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude environnementale du milieu d'accueil. Des applications ont été déposées pour quatre nouveaux claims miniers : Sapuchi E-82/40881, Sapuchi 2 E-82/40882, Sapuchi 3 E-82/40883, Sapuchi 4 E-82/40888.

Programme d'exploration

Une campagne de forage de 45 000 mètres en deux phases a été lancée au deuxième trimestre de 2021. Le programme de forage avait pour but de réaliser du forage d'exploration et de définition des ressources selon un espacement de 25 mètres, et de valider les résultats de forage historiques dans trois principaux secteurs : Sapuchi, California et Golfo de Oro. En tout, 27 900 mètres ont été forés en 177 sondages en 2021, soit 62 % du programme de forage planifié au départ.

Minerai empilé

Durant le premier trimestre de 2022, Osisko Développement a débuté le traitement de ses stocks de minerai empilé sur des haldes de lixiviation en tas au cyanure de sodium (« halde de lixiviation en tas ») et à l'usine de traitement par charbon en colonne. Au 31 mars 2022, Osisko Développement disposait de concentré de charbon imprégné prêt pour l'affinage et s'attend à réaliser ses premières ventes d'or durant le deuxième trimestre de 2022.

Objectifs pour 2022

Osisko Développement poursuivra ses efforts pour traiter le minerai empilé et continuera de faire progresser ses demandes de permis en cours.

Acquisition proposée de Tintic par Osisko Développement

Le 25 janvier 2022, Osisko Développement a annoncé la signature d'ententes définitives (collectivement, les « ententes ») avec IG Tintic LLC et Ruby Hollow LLC (collectivement, les « vendeurs ») visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC. À la clôture de la transaction Tintic, Osisko Développement fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la mine Trixie (« Trixie ») actuellement en production, et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédés par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah.

Conformément aux modalités de la transaction Tintic, Osisko Développement fera l'acquisition de 100 % de Tintic auprès des vendeurs, moyennant des paiements totalisant, à la clôture, environ 177 millions de dollars US, dont environ 54 millions de dollars US seront versés en trésorerie et environ 123 millions de dollars US par l'émission de 35 099 611 actions ordinaires d'Osisko Développement au prix de 4,3183 \$ CA par action (ajusté en fonction du regroupement d'actions à raison de 3 pour 1 entré en vigueur le 4 mai 2022).

De plus, Osisko Développement paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en espèces ou en actions ordinaires au gré d'Osisko Développement; (ii) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de minerai extrait de Trixie depuis le 1^{er} janvier 2018 accumulés en surface; (iv) le règlement d'un prêt de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Osisko Bermuda a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux avec une filiale à part entière d'Osisko Développement. Le paiement initial en espèces en vertu du flux Tintic, d'un minimum de 20 millions de dollars US et d'un maximum de 40 millions de dollars US, sera utilisé par Osisko Développement pour financer une partie de la contrepartie en espèces payable à la clôture de la transaction Tintic. Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, Osisko Développement livrera à Osisko Bermuda un maximum de 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné, et de 4,0 % par la suite.

La transaction Tintic devrait être clôturée au deuxième trimestre de 2022, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et de la satisfaction des conditions de clôture usuelles.

Régime de réinvestissement des dividendes

Redevances Aurifères Osisko a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou au NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 mars 2022, les détenteurs de 7 498 987 actions ordinaires avaient choisi de participer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,4 million de dollars. Durant les trois mois terminés le 31 mars 2022, 29 929 actions ordinaires ont été émises par la Société dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %. Le 14 avril 2022, 24 415 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2021, Redevances Aurifères Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2022, Redevances Aurifères Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 16 530 668 de ses actions ordinaires émises conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2022 sont autorisés jusqu'au 11 décembre 2022. Les rachats quotidiens ont été limités à 87 264 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société au TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2021, soit 349 057 actions ordinaires.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2022, la Société a acheté, pour annulation, un total de 347 492 actions ordinaires pour la somme de 4,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,04 \$) dans le cadre du programme de rachat 2022.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le prix de l'or a grimpé de plus de 6 % durant le premier trimestre de 2022 pour afficher sa meilleure performance trimestrielle depuis le deuxième trimestre de 2020. Le prix de l'or a atteint 2 070 \$ US en mars, soit un niveau très près du sommet historique d'août 2020, après que la Russie ait lancé une attaque militaire en Ukraine. Le prix de l'or a offert une performance volatile durant le premier trimestre de 2022, avec des fluctuations de l'ordre de 251 \$ US l'once. L'or a terminé le premier trimestre de 2022 à 1 942 \$ US l'once, en hausse de 122 \$ US l'once comparativement au prix de clôture de 1 820 \$ US l'once de l'année précédente. Le prix moyen de l'or pour le premier trimestre de 2022, à 1 877 \$ US l'once, était plus élevé de 83 \$ US l'once comparativement au prix moyen du premier trimestre de 2021.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2022 – T1	2 039 \$	1 788 \$	1 877 \$	1 942 \$
2021	1 943	1 684	1 799	1 820
2020	2 067	1 474	1 770	1 888
2019	1 545	1 270	1 393	1 515
2018	1 355	1 178	1 268	1 279

Le prix moyen de l'or en dollars canadiens s'est établi à 2 377 \$ l'once au premier trimestre de 2022 comparativement à 2 271 \$ l'once au premier trimestre de 2021. Le prix de l'or a clôturé le premier trimestre de 2022 à 2 427 \$ l'once, en hausse de 119 \$ l'once depuis le 31 décembre 2021.

Devises

La valeur du dollar canadien a varié entre 1,2470 et 1,2867 au premier trimestre de 2022, pour clôturer à 1,2496, comparativement à une valeur à la clôture de 1,2678 le 31 décembre 2021. La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,2662 au premier trimestre de 2022, comparativement à 1,2660 au premier trimestre de 2021. En mars, après avoir maintenu les taux d'intérêt directeurs à leur limite inférieure pendant deux ans, la Banque du Canada a commencé à resserrer sa politique monétaire et a relevé le taux cible du financement à un jour de 25 points de base, puis d'un autre 50 points de base en avril pour le porter à 1 %. La banque centrale du Canada s'attend à continuer d'augmenter ses taux afin de combattre l'inflation.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2022 – T1	1,2867	1,2470	1,2662	1,2496
2021	1,2942	1,2040	1,2535	1,2678
2020	1,4496	1,2718	1,3415	1,2732
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988
2018	1,3642	1,2288	1,2957	1,3642

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)⁽¹⁾

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2022	2021
	\$	\$
Produits	59 398	66 923
Coût des ventes	(11 162)	(20 397)
Épuisement et amortissement	(12 026)	(11 927)
Bénéfice brut	36 210	34 599
Dépréciation d'actifs ⁽²⁾	(520)	(4 400)
Bénéfice d'exploitation	6 779	21 081
Bénéfice net ⁽³⁾	326	10 557
Bénéfice net par action de base et diluée ⁽³⁾	0,00	0,06
Total des actifs	2 892 715	2 435 861
Total de la dette à long terme	414 361	401 266
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)		
En \$ CA ⁽⁴⁾	2 380	2 294
En \$ US	1 882	1 815
Flux de trésorerie d'exploitation	23 567	21 324
Dividende par action ordinaire	0,055	0,05
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)		
De base	166 926	165 842
Dilué	167 278	165 965

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Incluant la dépréciation des redevances, flux et autres intérêts, des actifs d'exploration, d'évaluation et de développement et des placements, applicable le cas échéant.

(3) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée.

(4) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Premier trimestre de 2022

- Produits provenant des redevances et des flux de 50,7 millions de dollars comparativement à 49,0 millions de dollars (66,9 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) au T1 2021;
- Bénéfice brut record de 36,2 millions de dollars provenant des redevances et des flux, comparativement à 34,6 millions de dollars au T1 2021;
- Produits générés par les activités minières de 8,7 millions de dollars (nets des transactions intersectorielles) comparativement à un montant nul au T1 2021, et un bénéfice brut nul;
- Charges d'exploitation minière de 15,2 millions de dollars en lien avec les projets Bonanza Ledge Phase II et San Antonio, comparativement à un montant nul au T1 2021;
- Bénéfice d'exploitation consolidé de 6,8 millions de dollars, comparativement à 21,1 millions de dollars au T1 2021;
- Bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko de 0,3 million de dollars ou 0,00 \$ par action de base et diluée, comparativement à 10,6 millions de dollars ou 0,06 \$ par action de base et diluée au T1 2021;
- Bénéfice ajusté⁶ consolidé de 2,1 millions de dollars ou 0,01 \$ par action de base⁶ comparativement à 17,9 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base au T1 2021; et
- Flux de trésorerie consolidés générés par les activités d'exploitation de 23,6 millions de dollars comparativement à 21,3 millions de dollars au T1 2021.

Les produits issus des redevances et des flux ont augmenté légèrement au premier trimestre de 2022 comparativement à 2021, principalement en raison des prix plus élevés pour les métaux précieux, en partie contrebalancés par une diminution des livraisons. À la suite de la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux en avril 2021, il n'y a plus d'ententes d'écoulement visant des actifs en production. Le bénéfice brut du secteur des redevances et des flux a atteint 36,2 millions de dollars au premier trimestre de 2022 comparativement à 34,6 millions de dollars au premier trimestre de 2021. Le coût des ventes a diminué en 2022 comparativement à 2021, en raison principalement de la conversion, en avril 2021, de l'entente d'écoulement Parral en un flux.

Les produits des activités minières se rapportent aux produits tirés de la vente des onces d'or et d'argent du projet Bonanza Ledge Phase II et sont comptabilisés directement à l'état des résultats en raison de l'adoption des modifications à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles* (se reporter à la rubrique *Base d'établissement des états financiers consolidés* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails). Le bénéfice brut des activités minières était nul pour les trois mois terminés le 31 mars 2022.

Les charges d'épuisement et d'amortissement sont restées stables, à 12,0 millions de dollars, au premier trimestre de 2022. L'épuisement du secteur des redevances et des flux était légèrement plus bas, à 11,3 millions de dollars comparativement à 11,9 millions de dollars en 2021, en raison de la répartition des ventes. L'amortissement des activités minières s'est élevé à 0,7 million de dollars en 2022 comparativement à un montant nul en 2021.

Au premier trimestre de 2022, la Société a généré un bénéfice d'exploitation consolidé de 6,8 millions de dollars, comparativement à 21,1 millions de dollars au premier trimestre de 2021, principalement en raison des charges d'exploitation minière de 15,2 millions de dollars à l'égard des projets Bonanza Ledge Phase II et San Antonio, tous deux exploités par Osisko Développement.

Les charges G&A consolidées ont augmenté au premier trimestre de 2022 résultant de l'accroissement des activités d'Osisko Développement. Les charges G&A consolidées étaient de 12,6 millions de dollars au premier trimestre de 2022 comparativement à 9,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021. Les charges G&A pour le secteur des redevances et des flux ont diminué légèrement en 2022 à 4,8 millions de dollars, comparativement à 5,0 millions de dollars en 2021. Les charges G&A du secteur de l'exploration et du développement se sont élevées à 7,8 millions de dollars comparativement à 4,9 millions de dollars en 2021, en raison de l'accroissement des activités en 2022 et de l'acquisition proposée de Tintic.

Les frais de développement des affaires ont augmenté à 1,4 million de dollars au premier trimestre de 2022 comparativement à 1,0 million de dollars en 2021. L'augmentation est principalement due à des honoraires professionnels supplémentaires en lien avec des acquisitions potentielles de redevances et de flux.

6 « Bénéfice ajusté (perte ajustée) » et « bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définitions standards selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Durant le premier trimestre de 2022, Osisko Développement a engagé des charges d'exploitation minière de 15,2 millions de dollars en lien avec les projets Bonanza Ledge Phase II et San Antonio, comparativement à un montant nul durant le premier trimestre de 2021.

Durant le premier trimestre de 2022, la Société a généré un bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko Itée de 0,3 million de dollars comparativement à 10,6 millions de dollars en 2021. La diminution est principalement attribuable aux autres charges d'exploitation minière de 15,2 millions de dollars engagées par Osisko Développement et l'augmentation des autres pertes (reflétant surtout la plus grande variation négative de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en 2022).

Les bénéfices ajustés consolidés étaient de 2,1 millions de dollars au premier trimestre de 2022, comparativement à 17,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en raison d'une hausse des autres charges d'exploitation minière et des charges G&A, en partie compensée par un bénéfice brut consolidé plus élevé. Le bénéfice ajusté pour le secteur des redevances et des flux s'est élevé à 24,8 millions de dollars en 2022, comparativement à 23,4 millions de dollars en 2021, en raison d'un bénéfice brut plus important. La perte ajustée pour le secteur de l'exploration minière et du développement s'est élevée à 22,7 millions de dollars en 2022, comparativement à 5,5 millions de dollars en 2021, en raison des autres charges d'exploitation minière de 15,2 millions de dollars et de l'accroissement des activités. Des détails sur les bénéfices ajustés (pertes ajustées) par secteur sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie nets consolidés générés par les activités d'exploitation au premier trimestre de 2022 étaient de 23,6 millions de dollars comparativement à 21,3 millions de dollars au premier trimestre de 2021. Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation du secteur des redevances et des flux étaient de 40,5 millions de dollars en 2022 comparativement à 36,7 millions de dollars en 2021, principalement en raison d'une marge monétaire plus élevée et de l'impact positif des variations des éléments du fonds de roulement. Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation pour le secteur de l'exploration minière et du développement étaient de 16,9 millions de dollars en 2022 comparativement à 9,7 millions de dollars en 2021, en raison des autres charges d'exploitation minière et de l'accroissement des activités. Des détails sur les flux de trésorerie par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2022 et 2021 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés les 31 mars	
		2022	2021
		\$	\$
Produits	(a)	59 398	66 923
Coût des ventes	(b)	(11 162)	(20 397)
Épuisement et amortissement	(c)	(12 026)	(11 927)
Bénéfice brut	(d)	36 210	34 599
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(12 644)	(9 906)
Développement des affaires	(f)	(1 421)	(987)
Exploration et évaluation		(120)	(337)
Charges d'exploitation minière	(g)	(15 246)	-
Dépréciation d'actifs	(h)	-	(2 288)
Bénéfice d'exploitation		6 779	21 081
Autres charges, montant net	(i)	(6 946)	(7 904)
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat		(167)	13 177
Charge d'impôts sur le résultat	(j)	(5 362)	(3 414)
(Perte nette) bénéfice net		(5 529)	9 763
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		326	10 557
Participations ne donnant pas le contrôle		(5 855)	(794)
Bénéfice net par action			
De base et diluée		0,00	0,06

- (a) Les produits se présentent comme suit :

Secteur des redevances et des flux

	Trois mois terminés les 31 mars					
	2022			2021		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces / carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 380	12 527	29 822	2 294	16 738	38 395
Argent vendu	31	269 061	8 331	33	616 635	20 382
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	183	39 276	7 190	94	42 714	3 995
Autres (payés en trésorerie)	-	-	5 346	-	-	4 151
			50 689			66 923

- (i) Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 183 \$ (143 \$ US) par carat au premier trimestre de 2022 (94 \$ (74 \$ US) au premier trimestre de 2021). Le prix de vente moyen comprend 6 797 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 50 \$ (39 \$ US) par carat au premier trimestre de 2022 (9 525 carats accessoires à un prix moyen de 15 \$ (12 \$ US) par carat au premier trimestre de 2021). En excluant les carats accessoires, 32 478 carats ont été vendus à un prix moyen de 211 \$ (165 \$ US) par carat au premier trimestre de 2022 (33 189 carats à un prix moyen de 116 \$ (92 \$ US) par carat au premier trimestre de 2021).

La diminution du nombre d'onces d'or et d'argent vendues en 2022 est principalement le résultat de la conversion, en avril 2021, de l'entente d'écoulement Parral en un flux, et des livraisons moins importantes.

Secteur de l'exploration minière et du développement

	Trois mois terminés les 31 mars					
	2022			2021		
	Prix de vente moyen par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu – BL2 ⁽ⁱ⁾	2 436	3 562	8 677	-	-	-
Argent vendu – BL2	31	1 024	32	-	-	-
			8 709			-

- (i) Projet Bonanza Ledge Phase II (« BL2 »)

- (b) Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, le coût des ventes comprend 3,2 millions de dollars du secteur des redevances et des flux (20,4 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2021) et 8,7 millions de dollars du secteur de l'exploration minière et du développement (montant nul pour les trois mois terminés le 31 mars 2021).

Les coûts des ventes pour le secteur des redevances et des flux représentent principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus dans le cadre d'ententes de redevances. La diminution en 2022 est principalement le résultat de la conversion, en avril 2021, de l'entente d'écoulement Parral en un flux.

Le coût des ventes du secteur de l'exploration minière et du développement est lié aux onces d'or vendues du projet Bonanza Ledge Phase II par Osisko Développement.

- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée de l'entente. Les charges d'épuisement pour les trois mois terminés le 31 mars 2022 se sont élevées à 11,3 millions de dollars comparativement à 11,9 millions de dollars en 2021. La diminution en 2022 est principalement le résultat de la répartition des ventes et d'une diminution des livraisons.

Le montant résiduel d'épuisement et d'amortissement de 0,7 million de dollars se rapporte aux onces d'or et d'argent vendues sur le projet Bonanza Ledge Phase II par Osisko Développement.

(d) La répartition de la marge monétaire⁷ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2022	2021
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	34 989	34 911
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(94)	(174)
Marge monétaire (en dollars)	34 895	34 737
Épuisement	(6 855)	(6 989)
Bénéfice brut	28 040	27 748
<u>Ententes de flux</u>		
Produits	15 700	14 086
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(3 087)	(2 984)
Marge monétaire (en dollars)	12 613	11 102
Épuisement	(4 443)	(4 749)
Bénéfice brut	8 170	6 353
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Marge monétaire totale (en dollars)	47 508	45 839
Divisée par le total des produits	50 689	48 977
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,7 %	93,6 %
<u>Ententes d'écoulement</u>		
Produits	-	17 926
Moins : coût des ventes	-	(17 239)
Marge monétaire (en dollars)	-	687
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	-	3,8 %
Épuisement	-	(189)
Bénéfice brut	-	498
<u>Activités minières (Osisko Développement)</u>		
Produits	8 709	-
Moins : coût des ventes (y compris l'amortissement)	(8 709)	-
Bénéfice brut	-	-
Total – Bénéfice brut	36 210	34 599

(e) Les charges G&A consolidées ont augmenté au premier trimestre de 2022 en raison d'un accroissement des activités d'Osisko Développement. Les charges G&A consolidées étaient de 12,6 millions de dollars au premier trimestre de 2022 comparativement à 9,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021. Les charges G&A pour le secteur des redevances et des flux ont diminué légèrement en 2022 à 4,8 millions de dollars, comparativement à 5,0 millions de dollars en 2021. Les charges G&A du secteur de l'exploration minière et du développement se sont élevées à 7,8 millions de dollars comparativement à 4,9 millions de dollars en 2021, en raison de l'accroissement des activités en 2022 et l'acquisition proposée de Tintic.

(f) Les frais de développement des affaires, lesquels se rapportent exclusivement au secteur des redevances et des flux, ont augmenté à 1,4 million de dollars au premier trimestre de 2022 de 1,0 million de dollars en 2021. L'augmentation est principalement due à des honoraires professionnels supplémentaires en lien avec des acquisitions potentielles de redevances et de flux.

(g) Au premier trimestre de 2022, Osisko Développement a engagé des charges d'exploitation minière de 15,2 millions de dollars en lien avec les projets Bonanza Ledge Phase II et San Antonio, comparativement au montant nul au premier trimestre de 2021.

⁷ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS pour le secteur des redevances et des flux, et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (net de l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- (h) Au premier trimestre de 2021, la Société a radié une redevance à l'égard de laquelle les droits de redevances ont été perdus.
- (i) Les autres charges nettes de 6,9 millions de dollars au premier trimestre de 2022 comprennent des charges financières de 6,4 millions de dollars et une perte nette sur placements de 5,8 millions de dollars (incluant une variation de la juste valeur de placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 8,2 millions de dollars), en partie compensées par la quote-part de la perte d'une entreprise associée de 2,3 millions de dollars, un produit d'intérêt de 1,2 million de dollars, un gain de change de 1,2 million de dollars, un gain découlant de la prime liée aux actions accréditatives de 0,3 million de dollars.

Les autres charges nettes de 7,9 millions de dollars au premier trimestre de 2021 comprennent des charges financières de 6,1 millions de dollars, une perte de change de 1,1 million de dollars et des pertes nettes sur placements de 2,2 millions de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêt de 1,3 million de dollars.

- (j) Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2022 est de 3 211 % comparativement à 25,9 % au premier trimestre de 2021. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2022 et 2021. Les éléments qui ont eu un impact sur les taux effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %) et les dépenses non déductibles. Des impôts en trésorerie de 0,1 million de dollars ont été payés au cours du premier trimestre de 2022 et de 0,1 million de dollars ont été payés au cours du premier trimestre de 2021 étaient reliés à des impôts sur des redevances gagnées à l'étranger.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 mars 2022, la situation consolidée de trésorerie de la Société s'élevait à 449,5 millions de dollars, comparativement à 115,7 millions de dollars au 31 décembre 2021. À la fin du premier trimestre de 2022, la trésorerie détenue par Redevances Aurifères Osisko s'élevait à 392,6 millions de dollars et la trésorerie détenue par Osisko Développement s'élevait à 56,8 millions de dollars. Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital au premier trimestre de 2022 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.

De plus, Osisko Développement détenait 206,5 millions de dollars en trésorerie affectée au 31 mars 2022, incluant 59,6 millions de dollars provenant d'un placement privé par voie de prise ferme et 117,6 millions de dollars US (146,9 millions de dollars) provenant d'un placement privé sans intermédiaire (voir ci-dessous pour de plus amples détails).

Financements de Redevances Aurifères Osisko

Financement par voie de prise ferme

Le 31 mars 2022, Osisko a conclu un financement par voie de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes (les « preneurs fermes ») aux termes duquel les preneurs fermes ont acheté, dans le cadre d'une prise ferme, un total de 18 600 000 actions ordinaires d'Osisko (les « actions ordinaires ») au prix de 13,45 \$ US l'action ordinaire (le « prix d'offre »), pour un produit brut global revenant à la Société de 250,2 millions de dollars US (l'« offre »). Les frais de transaction s'élèvent à 13,9 millions de dollars (10,2 millions de dollars déduction faite des impôts de 3,7 millions de dollars) en incluant la commission de 4 % payée aux preneurs fermes. La Société envisage d'affecter le produit net tiré de l'offre aux besoins généraux de l'entreprise, y compris au financement d'acquisitions de redevances et de flux, l'éventuel remboursement, à l'occasion, de sommes prélevées sur la facilité de crédit renouvelable de la Société et d'autres occasions de développement.

Financements d'Osisko Développement

Osisko Développement – Placement privé par voie de prise ferme

Le 2 mars 2022, Osisko Développement a complété son placement privé par l'entremise d'un courtier en prise ferme annoncé antérieurement visant un total de (i) 13 732 900 reçus de souscription d'ODV et (ii) 9 525 850 unités d'ODV (collectivement avec les reçus de souscription d'ODV, les « valeurs mobilières offertes ») au prix de 4,45 \$ par valeur mobilière offerte, pour un produit brut global d'environ 103,5 millions de dollars (le « placement privé par voie de prise ferme d'ODV »), y compris l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes. Chaque unité d'ODV se compose d'une action ordinaire de la société (chacune, une « action ordinaire d'ODV ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription d'ODV »), chaque bon de souscription d'ODV conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'ODV supplémentaire au prix de 7,60 \$ par action ordinaire d'ODV pendant une période de 60 mois suivant la date d'émission. Chaque reçu de souscription d'ODV confère au porteur le droit de recevoir une unité d'ODV, après satisfaction des conditions de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme (telles que définies ci-dessous), et sans autre paiement de contrepartie. En contrepartie de leurs services, les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces équivalant à 5 % du produit brut du placement privé par voie de prise ferme d'ODV (hormis à l'égard des souscripteurs sur la liste du président pour lesquels aucune commission n'a été payée), sous réserve que 50 % de la commission en espèces payable en lien avec les reçus de souscription d'ODV soit entiercé en attente de la satisfaction des conditions de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme (telles que définies ci-dessous) et conformément aux modalités de la convention relative aux reçus de souscription conclue par Osisko

Développement, Fiducie TSX et Eight Capital (la « convention relative aux reçus de souscription d'ODV »). Le produit brut de la vente de reçus de souscription d'ODV, après déduction de 50 % des commissions payables aux preneurs fermes en lien avec les reçus de souscription d'ODV et certains des frais des preneurs fermes, a été placé en main tierce auprès de Fiducie TSX à titre d'agent des reçus de souscription et sera libéré à la satisfaction de certaines des conditions de libération de l'entiercement, incluant la réalisation, la satisfaction ou la renonciation de toutes les conditions préalables à l'acquisition proposée par la société de Tintic (l'« acquisition Tintic ») (se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement* du présent rapport de gestion) et le tout conformément aux modalités de la convention relative aux reçus de souscription (les « conditions de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme »). Si les conditions de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme sont remplies le ou avant le 15 juin 2022 (ou à toute autre date ultérieure convenue par la société et les preneurs fermes) (la « date limite de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme »), les fonds entiercés (déduction faite du solde de la commission des preneurs fermes) seront libérés à la société. Si les conditions de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme ne sont pas satisfaites à ou avant la date limite de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme ou si l'acquisition Tintic prend fin autrement à une date antérieure, le produit entiercé ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier, seront remis au prorata aux détenteurs des reçus de souscription d'ODV et les reçus de souscription d'ODV seront annulés et n'auront plus aucun effet. Osisko Développement a l'intention d'utiliser le produit net du placement par voie de prise ferme d'ODV pour faire avancer la mise en valeur des actifs miniers de la société, dont le projet aurifère Cariboo, le projet aurifère San Antonio et les propriétés détenues par Tintic en supposant la réalisation de l'acquisition Tintic, et aux fins générales de l'entreprise. Le placement par voie de prise ferme d'ODV reste sujet à l'approbation des autorités réglementaires.

Osisko Développement Corp. – Placement privé sans intermédiaire

Le 4 mars 2022, Osisko Développement a clôturé la première tranche de son placement privé sans intermédiaire annoncé antérieurement (le « placement privé sans intermédiaire d'ODV ») en vertu de laquelle 24 215 099 reçus de souscription d'ODV ont été émis au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription d'ODV, pour un produit brut d'environ 84,8 millions de dollars US. Le 29 mars 2022, Osisko Développement a clôturé la deuxième tranche du placement privé sans intermédiaire d'ODV en vertu de laquelle 9 365 689 reçus de souscription d'ODV supplémentaires ont été émis au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription d'ODV, pour un produit brut supplémentaire d'environ 32,8 millions de dollars US. Chaque reçu de souscription d'ODV confère à son porteur le droit de recevoir une unité d'ODV, après satisfaction des conditions de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire (telles que définies ci-dessous), et sans autre paiement de contrepartie. Chaque unité d'ODV est composée d'une action ordinaire d'ODV et d'un bon de souscription d'ODV, chaque bon de souscription d'ODV conférant à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'ODV supplémentaire au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire d'ODV pendant une période de cinq ans suivant la date d'émission. Le produit brut de la vente de reçus de souscription d'ODV sera placé en main tierce auprès de Fiducie TSX, à titre d'agent des reçus de souscription, et sera libéré à la société à la satisfaction de certaines des conditions de libération de l'entiercement, incluant l'inscription des actions ordinaires d'ODV à la Bourse de New York (les « conditions de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire »), laquelle est conditionnelle à ce qu'Osisko Développement respecte les exigences d'inscription de la Bourse de New York (« NYSE ») et puisse impliquer, entre autres choses, un regroupement des actions ordinaires d'ODV. Si les conditions de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire sont remplies le ou avant le 15 juin 2022 (la « date limite de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire »), les fonds entiercés seront libérés à la société. Si les conditions de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire ne sont pas satisfaites à ou avant la date limite de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire ou si Osisko Développement annonce publiquement (a) qu'elle n'a pas l'intention de satisfaire aux conditions de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire, ou (b) qu'il est impossible de satisfaire aux conditions de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire d'ici la date limite de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire, le produit entiercé ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier, seront remis au prorata aux détenteurs des reçus de souscription d'ODV et les reçus de souscription d'ODV seront annulés et n'auront plus aucun effet. Osisko Développement a l'intention d'utiliser le produit net du placement privé sans intermédiaire d'ODV pour faire avancer le développement des actifs miniers de la société et aux fins générales de l'entreprise. Toutes les valeurs mobilières émises dans le cadre du placement privé sans intermédiaire d'ODV seront assujetties à une période de détention venant à échéance quatre mois plus un jour suivant la date d'émission. Le placement privé sans intermédiaire d'ODV reste sujet à l'acceptation finale de la Bourse de croissance TSX et à d'autres approbations réglementaires.

Le produit entiercé (net des commissions de courtage payées) de 206,5 millions de dollars issu à la fois du placement privé par voie de prise ferme d'ODV et du placement privé sans intermédiaire d'ODV est reflété dans la trésorerie affectée et un passif lié aux reçus de souscription correspondant de 208,0 millions de dollars a été comptabilisé au bilan au 31 mars 2022. Dans l'éventualité où les conditions de libération d'entiercement ne sont pas respectées conformément aux modalités des ententes d'entiercement, la totalité du produit des reçus de souscription d'ODV issu à la fois du placement privé par voie de prise ferme d'ODV et du placement privé sans intermédiaire d'ODV est entièrement remboursable aux investisseurs.

Facilité de crédit

Un montant de 550,0 millions de dollars est disponible en vertu de la facilité de crédit, en plus de compter sur une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 100,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 650,0 millions de dollars). La date d'échéance de la facilité de crédit est le 30 juillet 2025.

La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société inclus dans le secteur des redevances, des flux et des autres intérêts (excluant les actifs détenus par Osisko Développement et ses filiales).

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux *London Inter-Bank Offer Rate* (« LIBOR ») majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. Au 31 mars 2022, un montant de 112,5 millions de dollars (50,0 millions de dollars et 50,0 millions de dollars US (62,5 millions de dollars)) avait été prélevé sur la facilité et le taux d'intérêt effectif était de 2,60 %, incluant la marge applicable.

La facilité a été remboursée intégralement en avril 2022.

La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 mars 2022, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les	
	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	22 623	36 252
Éléments du fonds de roulement	987	(14 928)
Activités d'exploitation	23 610	21 324
Activités d'investissement	(12 272)	(29 779)
Activités de financement	322 665	28 102
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(251)	(1 541)
Augmentation de la trésorerie	333 752	18 106
Trésorerie au début de la période	115 698	302 524
Trésorerie à la fin de la période	449 450	320 630

Des détails supplémentaires sur les flux de trésorerie par secteur sont fournis à la rubrique *Information sectorielle* du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation au premier trimestre de 2022 sont de 23,6 millions de dollars, comparativement à 21,3 millions de dollars au premier trimestre de 2021. Durant le premier trimestre de 2022, le secteur des redevances et des flux a généré des flux de trésorerie d'exploitation de 40,5 millions de dollars, comparativement à 36,7 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en raison d'une marge monétaire plus élevée, laquelle a été en partie contrebalancée par des flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 16,9 millions de dollars pour le secteur de l'exploration minière et du développement, comparativement à 15,4 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en raison d'un accroissement des activités par Osisko Développement.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 12,3 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2022, comparativement à 29,8 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2021.

Durant le premier trimestre de 2022, Redevances Aurifères Osisko a investi 9,3 millions de dollars en droits de redevances (incluant 6,5 millions de dollars pour accroître sa redevance NSR sur le projet Pine Point) et a acquis des placements de 6,3 millions de dollars (incluant les réinvestissements des produits nets du flux diamantifère Renard de 5,2 millions de dollars). Osisko Développement (secteur de l'exploration minière et du développement) a investi 13,0 millions de dollars dans des actifs miniers et des immobilisations corporelles, principalement sur le projet San Antonio et la propriété aurifère Cariboo, et a acquis des placements pour 4,4 millions de dollars. Osisko Développement a reçu des produits de 21,1 millions de dollars de la vente des placements en actions.

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko a investi 3,8 millions de dollars sur les droits de redevances et de flux, a acquis des placements pour 9,8 millions de dollars et a reçu 19,8 millions de dollars de la vente de placements. Au cours de la même période, Osisko Développement et ses filiales ont investi 35,8 millions de dollars sur les actifs miniers et les immobilisations corporelles, principalement sur la propriété aurifère Cariboo et le projet Bonanza Ledge Phase II.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement au cours du premier trimestre de 2022 se sont élevés à 322,7 millions de dollars, comparativement à 28,1 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2021.

Au cours du premier trimestre de 2022, Osisko a complété une offre public par voie de prise ferme de 18 600 000 actions ordinaires au prix de 13,45 \$ US l'action ordinaire pour un produit brut global de 250,2 millions de dollars US (312,0 millions de dollars). Les frais de transaction payés au cours du premier trimestre de 2022 se sont élevés à 12,8 millions de dollars, en incluant la commission de 4 % payée aux preneurs fermes. Osisko a versé 8,7 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et a acheté pour annulation un total de 347 492 actions ordinaires pour la somme de 4,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,04 \$). Osisko a également reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du plan d'achat d'actions pour 0,6 million de dollars. Osisko a aussi versé 8,7 millions de dollars en dividendes et a acquis des actions dans le cadre de son programme de rachat pour la somme de 4,9 millions de dollars. Les investissements d'actionnaires minoritaires dans Osisko Développement se sont établis à 40,3 millions de dollars, après déduction des frais d'émission d'actions, découlant principalement de la clôture d'un placement privé par voie de prise ferme. Les paiements en capital sur les obligations locatives se sont élevés à 5,3 millions de dollars, et ont été payés principalement par Osisko Développement.

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko Développement a complété la première et la deuxième tranches d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 10 862 195 unités d'Osisko Développement à un prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut total de 79,8 millions de dollars. Un montant de 73,9 millions de dollars du placement privé sans intermédiaire a été reçu en décembre 2020 et le solde a été reçu au premier trimestre de 2021. En mars 2021, Osisko Développement a finalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier en prise ferme de 2 055 742 actions accréditatives au prix de 9,05 \$ par action accréditative et 1 334 500 actions accréditatives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditative de bienfaisance, pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars (1,1 million de dollars, après impôt).

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko a remboursé une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et a prélevé le même montant sur sa facilité de crédit, réduisant ainsi les intérêts à payer sur la dette. Osisko a versé 7,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et acheté pour annulation un total de 347 400 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2021 pour la somme de 4,5 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 12,85 \$). Osisko a également reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du plan d'achat d'actions pour 5,0 millions de dollars.

Prévisions pour 2022 et perspectives sur 5 ans

Prévisions pour 2022

Les prévisions d'Osisko quant aux redevances et ententes de flux pour 2022 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles des partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les OEO⁽ⁱ⁾ gagnées et la marge monétaire par catégorie de droits sont estimées ci-dessous pour 2022 :

	<u>Bas</u> (OEO)	<u>Haut</u> (OEO)	<u>Marge</u> <u>monétaire</u> (%)
Redevances	60 300	63 600	99,6 %
Ententes de flux	29 700	31 400	79,6 %
	<u>90 000</u>	<u>95 000</u>	92,5 %

(i) Les OEO tirées de droits de redevances et de flux visant des actifs détenus et gérés par Osisko Développement sont incluses dans les prévisions. Ces OEO ne sont pas comptabilisées sur une base consolidée puisqu'elles s'annulent lors de la consolidation.

Aux fins des prévisions pour 2022, les livraisons d'argent et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux de 1 800 \$ US par once d'or, 23,50 \$ US par once d'argent et un taux de change (\$ US/\$ CA) de 1,26. Les OEO du flux diamantifère Renard ont été converties en OEO en utilisant un prix de 110 \$ US par carat pour la période débutant le 1^{er} mai 2022 puisqu'avant cette date, Osisko s'est engagé à réinvestir le produit net du flux par l'entremise d'une facilité de prêt relais mise à la disposition de l'exploitant.

Perspectives sur 5 ans

Osisko s'attend à ce que son portefeuille génère entre 130 000 et 140 000 OEO en 2026. Ces perspectives supposent que la production aura débuté sur les projets San Antonio, Cariboo, Windfall et Back Forty, entre autres. Cela suppose également que Mantos aura atteint sa capacité nominale à la suite de la récente expansion de ses activités, ainsi qu'une production accrue de certains autres exploitants qui ont annoncé des plans d'expansion.

Au-delà de cet important profil de croissance, Osisko détient plusieurs autres actifs de croissance, notamment Hermosa, Pine Point, Spring Valley, Horne 5, Casino, Copperwood/White Pine, Amulsar et autres, qui n'ont pas été pris en compte dans les perspectives actuelles sur un horizon de 5 ans, puisque leurs calendriers sont moins précis. À mesure que les exploitants seront en mesure de présenter une vision plus précise pour ces actifs, la Société pourra considérer les inclure dans nos perspectives à plus long terme.

Ces perspectives sur 5 ans sont basées sur les prévisions publiées par les partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Les hypothèses de prix des matières premières utilisées pour établir les perspectives sur 5 ans sont basées sur les consensus actuels à long terme et sur un ratio du prix de l'or et de l'argent de 75 : 1.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous :
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2022	2021				2020		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
OEO ⁽²⁾	18 251	19 830	20 032	20 178	19 960	18 829	16 739	12 386
Trésorerie	449 450	115 698	151 945	254 963	320 630	302 524	160 705	201 971
Placements à court terme	2 960	-	-	3 408	3 458	3 501	21 568	21 105
Fonds de roulement	137 769	(193 350)	117 947	236 320	300 876	225 643	110 333	162 996
Total des actifs	2 892 715	2 370 622	2 390 325	2 410 727	2 435 861	2 397 104	2 200 070	2 128 588
Total de la dette à long terme	414 361	410 435	405 306	401 954	401 266	400 429	421 590	421 652
Capitaux propres	2 086 419	1 780 061	1 811 600	1 842 230	1 875 729	1 841 032	1 638 178	1 604 676
Produits ⁽³⁾	59 398	53 266	54 022	57 941	66 923	213 630	55 707	40 758
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	23 597	12 771	41 083	30 917	21 324	32 633	36 123	15 422
Dépréciation d'actifs après impôt	520	(40 308)	(33 320)	(40 479)	(3 794)	(3 600)	(1 281)	(3 117)
Bénéfice net (perte nette) ⁽⁴⁾	326	(21 184)	1 795	(14 759)	10 594	4 632	12 514	13 048
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e) ⁽⁴⁾	0,00	(0,13)	0,01	(0,09)	0,06	0,03	0,08	0,08
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	166 926	166 807	167 924	167 895	167 253	166 093	166 110	164 733
- Dilué	167 278	166 807	168 220	167 895	167 711	166 321	166 397	164 815
Cours des actions à la clôture au TSX	16,49	15,48	14,23	16,99	13,84	16,13	15,75	13,56
Cours des actions à la clôture au NYSE	13,19	12,25	11,23	13,70	11,02	12,68	11,83	10,00
Cours des bons de souscription à la clôture au TSX								
OR.WT	-	0,015	0,04	0,15	0,21	0,32	0,34	0,31
Cours des débentures à la clôture au TSX ⁽⁵⁾								
OR.DB	101,08	101,00	100,94	104,04	100,75	106,00	104,00	101,34
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 877	1 796	1 794	1 816	1 794	1 874	1 909	1 711
Taux de change à la clôture ⁽⁶⁾ (\$ US / \$ CA)	1,2496	1,2678	1,2741	1,2394	1,2575	1,2732	1,3339	1,3628

- (1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.
(2) Excluant les OEO découlant du flux diamantifère Renard au premier trimestre de 2022, à l'année 2021 et au quatrième trimestre de 2020.
(3) Les chiffres de 2021 ont été modifiés à la suite de l'adoption des modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles* le 1^{er} janvier 2022.
(4) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée.
(5) Les débentures convertibles à 4 % d'Osisko sont présentées par tranche d'une valeur nominale de 100,00 \$.
(6) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Au cours du premier trimestre de 2022, Redevances Aurifères Osisko a clôturé un financement par capitaux propres par voie de prise ferme de 250,2 millions de dollars US. Au cours de la même période, Osisko Développement a clôturé un placement privé par l'entremise d'un courtier en prise ferme et a émis un total de 9 525 850 d'unités d'ODV pour un produit brut d'environ 42,4 millions de dollars.

Durant le quatrième trimestre de 2021, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,5 millions de dollars après impôt) à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada.

Durant les deuxième et troisième trimestres de 2021, Osisko Développement a comptabilisé des charges de dépréciation de 36,1 millions de dollars et de 22,3 millions de dollars, respectivement, à l'égard de son projet Bonanza Ledge Phase II. Durant le premier trimestre de 2021, Osisko Développement a complété un financement d'actions accréditatives pour un produit brut de 33,6 millions de dollars.

Durant le quatrième trimestre de 2020, Osisko Développement a complété deux financements pour un produit brut de 140,3 millions de dollars. De plus, Osisko Développement a reçu un produit brut de 73,9 millions de dollars en 2020 découlant d'un placement privé clôturé en 2021.

Durant le troisième trimestre de 2020, la Société a acquis le projet aurifère San Antonio au Mexique pour la somme de 42,0 millions de dollars US, incluant 30,0 millions de dollars US en trésorerie et 12,0 millions de dollars US en actions.

Durant le deuxième trimestre de 2020, la Société a conclu un placement privé de 85,0 millions de dollars avec Investissement Québec.

Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en deux secteurs d'exploitation : (i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko et de ses filiales, autres qu'Osisko Développement et ses filiales, sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances sur métaux précieux et aux autres redevances, flux et autres intérêts. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko Développement et de ses filiales sont attribuables au secteur d'exploitation relatif à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers.

Les tableaux suivants présentent les principaux actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie par secteur d'exploitation (en milliers de dollars) :

	Au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021			
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾ (Exploration, évaluation et développement de projets miniers)	Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	\$	\$	\$	\$
Actifs et passifs				
Au 31 mars 2022				
Trésorerie	392 648	56 802	-	449 450
Trésorerie affectée	-	206 490	-	206 490
Actifs courants	406 664	301 066	(300)	707 430
Placements dans des entreprises associées et autres placements	215 598	44 789	-	260 387
Redevances, flux et autres intérêts	1 238 741	-	(92 457)	1 146 284
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	7 715	570 431	66 814	644 960
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	3 640	-	3 640
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total des actifs	1 981 580	937 078	(25 943)	2 892 715
Total des passifs (excluant la dette à long terme et le passif lié aux reçus de souscription)	92 154	117 744	(25 943)	183 955
Passif lié aux reçus de souscription	-	207 980	-	207 980
Dette à long terme	407 332	7 029	-	414 361
Au 31 décembre 2021				
Trésorerie	82 291	33 407	-	115 698
Actifs courants	91 594	61 422	(90)	152 926
Placements dans des entreprises associées et autres placements	231 884	62 480	-	294 364
Redevances, flux et autres intérêts	1 247 489	-	(92 688)	1 154 801
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	7 991	559 332	68 332	635 655
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	3 635	-	3 635
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total des actifs	1 691 958	703 110	(24 446)	2 370 622
Total des passifs (excluant la dette à long terme)	89 416	115 156	(24 446)	180 126
Dette à long terme	406 671	3 764	-	410 435

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(iii) Les ajustements se rapportent aux transactions intersectorielles et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont reclassifiés lors de la consolidation.

	Pour les trois mois terminés les 31 mars 2022 et 2021			
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾		
	(Exploration, évaluation et développement de projets miniers)		Transactions intersectorielles ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Consolidé
	(Redevances, flux et autres intérêts)	développement de projets miniers)		
	\$	\$	\$	\$
Produits, charges et flux de trésorerie				
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022				
Produits	50 689	9 167	(458)	59 398
Bénéfice brut	36 210	-	-	36 210
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(6 257)	(7 928)	-	(14 185)
Charges d'exploitation minière	-	(15 246)	-	(15 246)
Dépréciations	(520)	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	16 804	(22 333)	-	(5 529)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	39 892	(17 269)	-	22 623
Éléments du fonds de roulement	615	372	-	987
Après les éléments du fonds de roulement	40 507	(16 897)	-	23 610
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 586)	3 314	-	(12 272)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	285 528	37 137	-	322 665
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2021				
Produits	66 923	-	-	66 923
Bénéfice brut	34 599	-	-	34 599
Charges d'exploitation (G&A, développement des affaires et exploration)	(6 029)	(5 201)	-	(11 230)
Charges d'exploitation minière	-	-	-	-
Dépréciations	(4 400)	-	-	(4 400)
Bénéfice net (perte nette)	13 464	(3 701)	-	9 763
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Avant les éléments du fonds de roulement	39 540	2 422	(5 710)	36 252
Éléments du fonds de roulement	(2 802)	(12 126)	-	(14 928)
Après les éléments du fonds de roulement	36 738	(9 704)	(5 710)	21 324
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13 781)	(21 708)	5 710	(29 779)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 511)	35 613	-	28 102

(i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales.

(iii) Les ajustements se rapportent aux transactions intersectorielles et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont reclassifiés lors de la consolidation.

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les trois mois terminés les 31 mars 2022 et 2021, les produits tirés de redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2022						
Redevances	33 806	336	35	812	-	34 989
Ententes de flux	8 629	4 237	276	-	2 558	15 700
Ententes d'écoulement	-	-	-	-	-	-
	42 435	4 573	311	812	2 558	50 689
2021						
Redevances	33 505	274	-	1 132	-	34 911
Ententes de flux	5 449	5 519	489	-	2 629	14 086
Ententes d'écoulement	17 926	-	-	-	-	17 926
	56 880	5 793	489	1 132	2 629	66 923

(i) Le Canada a généré 92 % des produits en Amérique du Nord pour les trois mois terminés le 31 mars 2022 (65 % durant les trois mois terminés le 31 mars 2021).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, un droit de redevance a généré des produits de 19,8 millions de dollars (20,7 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2021), ce qui (en excluant les produits générés dans le cadre des ententes d'écoulement) représente 39 % des produits (42 % des produits pour les trois mois terminés le 31 mars 2021).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 84 % et 14 % des produits, respectivement. Pour les trois mois terminés le 31 mars 2021, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 92 % et 6 % des produits, respectivement (89 % et 8 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Exploration, évaluation et développement de projets miniers – Produits géographiques

Les produits générés par l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers pour les trois mois terminés le 31 mars 2022 proviennent à 100 % du Canada (montant nul pour les trois mois terminés le 31 mars 2021).

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les redevances, ententes de flux et les autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord \$	Amérique du Sud \$	Australie \$	Afrique \$	Asie \$	Europe \$	Total \$
31 mars 2022							
Redevances	594 631	57 133	16 582	20 311	-	15 215	703 872
Ententes de flux	181 534	170 031	-	-	27 866	49 521	428 952
Ententes d'écoulement	-	-	8 832	-	4 628	-	13 460
	776 165	227 164	25 414	20 311	32 494	64 736	1 146 284
31 décembre 2021							
Redevances	595 931	57 673	13 742	20 453	-	15 215	703 014
Ententes de flux	185 031	173 773	-	-	28 272	51 055	438 131
Ententes d'écoulement	-	-	8 960	-	4 696	-	13 656
	780 962	231 446	22 702	20 453	32 968	66 270	1 154 801

(i) 82 % des intérêts nets en Amérique du Nord sont situés au Canada au 31 mars 2022 (82 % au 31 décembre 2021).

Exploration, évaluation et développement de projets miniers

Les stocks, les intérêts miniers, les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation se rapportant à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers (en excluant les transactions intersectorielles) sont situés au Canada et au Mexique, et se détaillent comme suit au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) :

	31 mars 2022			31 décembre 2021		
	Canada \$	Mexique \$	Total \$	Canada \$	Mexique \$	Total \$
<u>Actifs</u>						
Stocks	21 075	3 978	25 053	13 933	4 663	18 596
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	464 246	106 185	570 431	455 849	103 483	559 332
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 640	-	3 640	3 635	-	3 635
Total des actifs	807 815	129 263	937 078	575 651	127 459	703 110

Transactions entre parties liées

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2022, des produits d'intérêts de 1,0 million de dollars ont été comptabilisés sur les effets à recevoir d'entreprises associées (0,8 million de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2021). Au 31 mars 2022, des intérêts à recevoir d'entreprises associées de 5,6 millions de dollars étaient inclus dans les sommes à recevoir (4,6 millions de dollars au 31 décembre 2021). Les prêts, les effets à recevoir et une débenture convertible d'entreprises associées s'élevaient à 47,8 millions de dollars au 31 mars 2022 (42,3 millions de dollars au 31 décembre 2021) et étaient inclus dans les autres placements aux bilans consolidés.

D'autres transactions entre parties liées sont décrites aux rubriques *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts et Placements en capitaux propres*.

Obligations contractuelles et engagements

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 mars 2022, la Société avait des engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux, comme indiqué dans le tableau suivant :

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 millions \$ US 25,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de crédit de financement.
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	10,0 millions \$ 35,0 millions \$ 60,0 millions \$ 40,0 millions \$ (optionnel)	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage et des droits de surface de la propriété. Réception de tous les permis importants requis pour la construction, décision positive quant à la construction et levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).
Metals Acquisition Corp.	Mine CSA (flux argentifère)	90,0 millions \$ US ⁽ⁱ⁾	Clôture de la transaction d'acquisition de la mine CSA par MAC.
Metals Acquisition Corp.	Mine CSA (flux cuprifère)	100,0 millions \$ US (optionnel)	Clôture de l'acquisition de la mine CSA par MAC et finalisation par les parties des modalités définitives. (option pouvant être exercée à la seule discrétion de MAC)
Osisko Développement Corp.	Mine Trixie (flux de métaux)	20 à 40 millions \$ US ⁽ⁱⁱ⁾	Clôture de l'acquisition Tintic par Osisko Développement. (montant final à la seule discrétion d'Osisko Développement)

- (i) Osisko Bermuda a convenu de souscrire à une participation en actions de MAC de 15 millions de dollars US dans le cadre de son financement en actions concomitant.
(ii) Transaction intersectorielle devant être annulée lors de la consolidation.

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux ^{(1),(7)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015 Modifiée en janv. 2019
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(7)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015 Modifiée en janv. 2019
Back Forty – flux ⁽³⁾	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en juin 2020
Gibraltar – flux ⁽⁴⁾		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en avril 2020
Mantos Blancos – flux ⁽⁵⁾		100 %			8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %				40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
Sasa – flux ⁽⁶⁾		100 %			5,96 \$		40 ans	Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 \$ Novembre 2015

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si l'exploitant décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko Bermuda (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 31 mars 2022, un total de 0,9 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (5) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 mars 2022, un total de 2,9 millions d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (6) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») appliquée au prix par once après 2016.
- (7) En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenue actionnaire de Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (35,6 % au 31 mars 2022).
- (8) Le flux San Antonio n'a pas été inclus puisqu'il est annulé suivant la consolidation comptable d'Osisko Développement.

Équipement minier et contrats de service

Au 31 mars 2022, Osisko Développement avait des engagements pour l'achat d'équipement minier et des contrats de service totalisant 47,5 millions de dollars, exigibles au cours des douze prochains mois.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Données sur les actions en circulation

Au 11 mai 2022, 184 875 428 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Au total, 3 675 721 options étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Des débentures convertibles non garanties de premier rang de 300,0 millions de dollars sont en circulation et convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action ordinaire, ce qui représente un total de 13 106 160 actions ordinaires si toutes les débentures sont converties (les débentures viennent à maturité le 31 décembre 2022).

Événements postérieurs au 31 mars 2022

Dette à long terme

En avril 2022, le solde à payer sur la facilité de 50,0 millions de dollars et de 50,0 millions de dollars US a été remboursé.

Regroupement des actions d'Osisko Développement

En mai 2022, Osisko Développement a complété un regroupement de ses actions ordinaires à raison de trois actions pour une action (3:1).

Dividendes

Le 11 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2022 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2022.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les valeurs mobilières de la Société, un investisseur devrait s'assurer soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC ») ainsi que les risques additionnels décrits ci-dessous. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934*, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois trimestres terminés le 31 mars 2022 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 31 mars 2022 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2022 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, à l'exception des modifications à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles*, telles que décrites plus en détail ci-dessous.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui entrent en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Le produit de la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant soit disponible pour utilisation devra être comptabilisé dans le résultat net, ainsi que les coûts de production de ces éléments. Les sociétés doivent donc distinguer les coûts associés à la production et la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant (les produits de préproduction) soit disponible pour utilisation et les coûts engagés pour rendre la composante des immobilisations corporelles disponible pour son utilisation prévue. Pour la vente d'éléments qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications exigeront que les produits de la vente et les coûts de production s'y rapportant soient comptabilisés séparément au résultat net et que les rubriques où ces produits et ces coûts sont inclus soient spécifiés à l'état du résultat global. Une entité applique les modifications de façon rétrospective uniquement pour les immobilisations corporelles qui ont été amenées à l'emplacement et dans la condition requise pour leur utilisation de la façon prévue par la direction à l'ouverture ou après l'ouverture de la première période présentée dans les états financiers où l'entité applique les modifications pour la première fois.

La Société a adopté IAS 16 le 1^{er} janvier 2022 et a appliqué les modifications de façon rétrospective. L'adoption d'IAS 16 n'a eu aucun impact sur l'état des résultats pour les trois mois terminés le 31 mars 2022.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, tous deux déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Guy Desharnais, Ph. D., géo, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures de performance dans le présent rapport de gestion qui n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS, dont : (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits), (ii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée), et (iii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS a pour but de fournir des renseignements supplémentaires et ces mesures ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux IFRS. Ces mesures ne sont pas nécessairement représentatives du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation tels que déterminés en vertu des IFRS. Puisque les activités d'Osisko se rapportent principalement aux métaux précieux, la Société présente les marges monétaires et les bénéfices ajustés puisqu'elle est d'avis que certains investisseurs utilisent ces éléments, ainsi que les mesures déterminées conformément aux IFRS, pour évaluer la performance de la Société comparativement à d'autres sociétés du secteur minier des métaux précieux, qui présentent leurs résultats d'une manière similaire. Toutefois, d'autres sociétés pourraient calculer ces mesures non conformes aux IFRS différemment.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) correspond aux produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) correspond à la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits. Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté aux rubriques *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base

Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) est défini comme le bénéfice net (la perte nette) ajusté pour tenir compte de certains éléments : le gain (la perte) de change, les dépréciations d'actifs (incluant la dépréciation des actifs financiers et des placements dans des entreprises associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part de la perte d'entreprises associées, prime différée sur les actions accréditatives, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les frais de transaction, ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les gains (pertes) hors caisse. Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Pour les trois mois terminés les 31 mars					
	2022			2021		
	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾	Osisko Développement ⁽ⁱⁱ⁾	Consolidé
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	16 804	(22 333)	(5 529)	13 464	(3 701)	9 763
Ajustements :						
Dépréciation d'actifs	520	-	520	4 400	-	4 400
Perte (gain) de change	(876)	(524)	(1 400)	29	744	773
(Gain latent) perte latente sur placements	5 840	228	6 068	1 389	(1 310)	79
Quote-part (du bénéfice) de la perte d'entreprises associées	(2 604)	331	(2 273)	(375)	407	32
Prime différée sur les actions accréditatives	-	(341)	(341)	-	(469)	(469)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	5 159	(31)	5 128	4 532	(1 182)	3 350
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	24 843	(22 670)	2 173	23 439	(5 511)	17 928
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	166 926	166 926	166 926	165 842	165 842	165 842
Bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base	0,15	(0,14)	0,01	0,14	(0,03)	0,11

- (i) Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation des redevances, des flux de métaux et d'autres intérêts.
- (ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales. Représente le secteur d'exploitation de l'exploration minière, de l'évaluation et du développement.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (y compris des augmentations de production), le développement en temps opportun des propriétés minières à l'égard desquelles Osisko dispose de redevances, de flux, d'ententes d'écoulement ou d'investissements, les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les coûts de production, la valeur comptable des actifs, la capacité de continuer à verser des dividendes, les exigences de capital supplémentaire, les perspectives et occasions d'affaires, la demande future et les fluctuations des prix des matières premières (incluant les perspectives pour l'or, l'argent, les diamants et autres matières premières), et la conjoncture sur les marchés des devises et les marchés en général. En outre, les énoncés et les estimations (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves minérales, les ressources minérales et les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, de telle sorte que les résultats réels pourraient être sensiblement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes d'attribution des licences et permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; le développement rapide, l'obtention de permis, la construction, le lancement de la production, l'accroissement des activités (y compris les défis opérationnels et techniques) dans les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; le dénouement défavorable des défis ou des litiges relatifs à l'obtention de titres, de permis ou de licence liés aux propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou des droits d'Osisko à ce sujet; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris la conversion des ressources en réserves et la capacité de remplacer les ressources; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés, l'intégration des actifs acquis, et les mesures des différents gouvernements face à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces mesures et l'impact possible de la COVID-19 sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production); l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en phase de production); l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales par les propriétaires et les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les revenus de la Société et les actifs liés au statut SPEP; l'intégration des actifs acquis; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient

être sensiblement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait donc pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Osisko se fie aux renseignements publiés par des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Osisko a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujétiées au S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sandeep Singh

Sandeep Singh

Président et chef de la direction

11 mai 2022

Informations sur la Société

Redevances Aurifères Osisko Itée
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site Web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited
Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Téléphone : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, directeur général

Osisko Développement Corp.
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0685
Télécopieur : (514) 940-0687
Courriel : info@osiskodev.com
Site Web : www.osiskodev.com

Administrateurs

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Joanne Ferstman, administratrice en chef
L'honorable John R. Baird
Christopher C. Curfman
Candace MacGibbon
William Murray John
Pierre Labbé
Charles E. Page
Sandeep Singh

Dirigeants

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Sandeep Singh, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire
secrétaire corporatif
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef
de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, relations avec les investisseurs

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Débentures convertibles : OR.DB (prix de conversion : 22,89 \$ / date d'échéance : 31 décembre 2022)

Bourse de New York

- Actions ordinaires : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.